

ECHO DE Marly

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES été 2021 N°101



**LA VIE
REPREND !**

04 CAHIER
La vie reprend ses droits

14 CAHIER
Marly ville rêvée

18 CAHIER
Environnement

22 VIE PÉRISCOLAIRE

24 INFO MAIRIE

26 VIE SOCIALE

28 BONNES PRATIQUES

30 CSC JANSEM

31 Ça s'est passé à Marly

35 ÉTAT CIVIL

36 AGENDA



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES • Été 2021 • N°101 • info@marly57.fr • www.marly57.fr
Directeur de publication : Thierry Hory • Rédactrice en chef : Patricia Green • Responsable de la rédaction : Magali Adam • Conception graphique : PhiXso • Impression : imprimerie Interprint • Nombre d'exemplaires : 5 000 • Crédits photos : Jean Christophe Fraisse, ville de Marly, Regard Image, Daniel Neisius, Jean-Noël Pauline, LPO Moselle, Marc Obin, Olivier Letellier, Frank Bullit, Oscar May, AdobeStock.

VISIONNEZ LES CONSEILS MUNICIPAUX !

Retrouvez ce temps fort de la vie démocratique via la chaîne YouTube Marly57 : tous les conseils municipaux sont diffusés en direct puis restent disponibles sur la chaîne Youtube de la ville.



Credit photo : Jean-Christophe Fraisse

ÇA Y EST, LA CAMPAGNE VACCINALE S'ACCÉLÈRE ET AVEC ELLE LA LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL S'ENTREVOIT... AUSSI, J'AI ENVIE DE VOUS ÉCRIRE CES QUELQUES LIGNES AVEC UN SEUL ÉTAT D'ESPRIT :

optimisme !!!

Je me réjouis de revoir dans la douceur de l'été qui arrive les familles, les amis et les voisins qui se retrouvent, les associations sportives et culturelles qui reprennent leurs activités, le sourire des commerçants. Cette liberté retrouvée est l'opportunité pour toutes et tous de profiter pleinement des nombreux atouts de notre commune, et de la redécouvrir telle que nous l'aimons, accueillante et vivante. Aussi, nous vous avons concocté un programme foisonnant et varié. Les services municipaux et les associations sont pleinement mobilisés pour la préparation et la réussite des différentes animations estivales.

Quels que soient votre âge, vos centres d'intérêt et vos envies du moment, elles seront l'occasion de vous cultiver, de vous dépenser, de vous distraire ou de vous évader.

Le premier week-end de juillet sera très festif à Marly, puisque pour les amateurs de jeux en tout genre, la 6^e Fête du Jeu aura lieu au NEC le 3 juillet prochain. Les Greniers de Marly, que vous attendiez tous avec impatience, se dérouleront le lendemain, pour offrir une seconde vie à vos objets tout en réjouissant leurs nouveaux propriétaires. A cette occasion, le même jour, une grande Fête du Sport : Bougez aux Greniers, mobilisera les associations sportives marliennes pour vous permettre de les découvrir et de vous essayer à différentes disciplines.

Côté culture, le cinéma Marlymages, qui a déjà repris son activité depuis plusieurs semaines, vous offrira une programmation très riche et variée. Pour le plus grand plaisir des mélomanes, plusieurs artistes se produiront tout au long de l'été lors des traditionnels concerts dans le cadre d'Aire Livres sur le parvis du NEC. Autre rendez-vous culturel majeur de notre commune, le Marly Jazz Festival est prévu au NEC du 9 au 12 septembre 2021.

Enfin, elle nous avait aussi manqué : l'incontournable Fête du fromage et des produits du terroir viendra clôturer la fin de cet été.

Marly est décidément une ville familiale qui concilie l'effervescence d'une vie locale animée et la quiétude d'un cadre de vie préservé. C'est cette identité qui nous distingue et nous rassemble, celle que nous continuerons à développer.

Ici, ou ailleurs pour celles et ceux qui ont la chance de partir en vacances, je vous souhaite un très bel été !

Votre Maire,
Thierry HORY

NOUVEAU SERVICE

A partir du 5 juillet, en plus de vos **CARTES D'IDENTITÉ**, faites aussi vos **PASSEPORTS** à la mairie de Marly !

SUR RENDEZ-VOUS AU 03 87 63 23 38



Et puis la vie reprend son cours...

Après des mois de pause forcée voilà que la vie reprend ses droits avec enthousiasme et envie :

l'agenda des manifestations culturelles et sportives de notre ville s'est rempli en un rien de temps ! Comité des fêtes, services communaux, Eurométropole, associations sportives et culturelles : tous se sont mobilisés pour fêter cette reprise, célébrer le vivre ensemble ! Le respect des gestes barrières, des jauge limitées, de la distanciation, etc., ne nous empêchera pas de profiter de ces moments festifs : on connaît les paroles, à nous d'écrire la musique !

Effervescence

Au fil de ces pages, vous découvrirez le programme des manifestations estivales à Marly, l'actualité associative, sportive et culturelle avec notamment le Marly Jazz Festival décalé au mois de septembre. Des portraits d'acteurs de la vie artistique et festive de notre ville complètent ce cahier dédié à la reprise de la vie à Marly.

Et, en dernière de couverture, en un coup d'œil, l'agenda vous donnera les dates clés jusqu'en décembre.



UNE PROGRAMMATION ESTIVALE AU TOP !

FÊTE DU JEU

Samedi 03/07/21

DE 10H À 18H, NEC ET SES ABORDS

Entrée libre

Pour la 6^e année, la ville de Marly organise la Journée du jeu en partenariat avec le Crédit Mutuel et sa roue de la chance et diverses structures associatives : centre Gilbert Jansem, Kaio Gaming (animation d'espaces de jeux vidéo), Pl'asso jeux d'Epinal et les Compagnons du Gobelin. La bibliothèque accompagnera les plus petits

avec des jeux de société adaptés. Jeux d'adresse en bois, de palets, panel de jeux d'ambiance, de stratégie, de plateau : le jeu sera à la fête dans des espaces ludiques bien matérialisés. La grande salle du Nec accueillera



LES GRENIERS DE MARLY

Dimanche 04/07/21

DE 8H À 18H, RUES DU CENTRE-VILLE

Ce dimanche 4 juillet, les rues de Marly village se transforment en grande brocante : que l'on soit chineur aguerri, collectionneur ou simple passant, les Greniers de Marly sont l'occasion de faire des bonnes affaires ! Cette journée est marquée par une nouveauté : Bougez aux Greniers ! Après des mois de sédentarisation, il est temps de reprendre une activité sportive. Vous hésitez ? Avec Bougez aux Greniers ! vous pourrez découvrir les associations sportives marliennes.

Restauration sur place.



BOUGEZ AUX GRENIERS !

Dimanche 04/07/21

DE 10H À 17H, TENNIS CLUB ET PÉTANQUE CLUB DE MARLY

La vocation de cette manifestation est de valoriser les associations sportives de notre ville. Tout au long de la journée, vous pourrez assister à des démonstrations, vous pourrez tester certaines disciplines, et obtenir les informations pratiques nécessaires. Peut-être aurez-vous un coup de cœur pour une activité ?

Une animation musicale avec le groupe Starter et une tombola seront également proposées.



Le groupe Starter animera cette journée sous le signe du sport et du rock'n'roll !

> 18H30 : ouverture de l'espace festival par Calixte de Nigremont

> 19H ET 22H : Royal Sapiens

Sapés comme des rois, hauts en couleurs, vêtus de lumière, de satin et de fourrures, vous ne passerez pas à côté de cette fanfare sans la remarquer. Royal Sapiens propose un show captivant et énergique, qui émerveille puis entraîne le public. L'œil attiré par la lumière, on se laisse tantôt émouvoir par les textes, tantôt entraîner dans une danse de rue, et on finit par se faire aspirer par une musique endiablée...



HOP HOP HOP

Mardi 13/07/21

À PARTIR DE 18H30,
BORDS DE SEILLE

En tant que festival international du spectacle à ciel ouvert, Hop Hop Hop est un événement incontournable de la saison estivale de Metz ainsi qu'un festival structurant sur le territoire de l'Eurométropole. Il fait aujourd'hui partie des références nationales pour les arts de la rue. Ce qui le définit le mieux, c'est d'être un événement familial et convivial. Le 13 juillet, Marly a la chance d'accueillir trois spectacles.

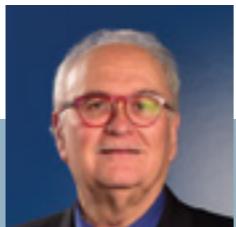
> 20H15 : Les Crounards

Deux loubards en side-car, cascadeurs d'une époque révolue, viennent nous présenter leur « Binouse Side Show » un spectacle d'exploits motorisés arrosés à la bière. Mais le plus grand exploit qu'ils nous donnent à voir est de rester soudés coûte que coûte face à leurs peurs et leur désespoir... Dans un univers country-punk et cœur d'artichaut, ce spectacle est une ode à la vie, à la vie des paumés mais surtout, une ode à l'amitié.



> 21H15 : Calixte, homme du monde

Calixte de Nigremont, le Prince des Aristocrates, est le maître de cérémonie que les cours européennes, les festivals branchés, les raouts mondains et les comices agricoles s'arrachent. Aussi à l'aise pour présenter une très austère remise de médailles, un concert de hard-rock, une



PAROLES D'ÉLU

Jean PAULINE,

adjoint en charge de la culture, des fêtes et des cérémonies

« Voilà une belle journée durant laquelle le jeu, sous toutes ses formes, sera mis à l'honneur ! Seul ou en famille, ce sera un moment de convivialité qui permettra à chacun d'oublier les contraintes actuelles ».



Le groupe Starter animera cette journée sous le signe du sport

érudite émission de télévision, ou un festival de rue, il mène le jeu avec une élégante espièglerie où fusent les mots d'esprit. Une répartie à toute épreuve, un sens aigu de l'étiquette et du protocole, une aisance à improviser en toutes circonstances et la manière pour mettre tous et chacun à l'aise sont les outils de ce gourou de la mondanité contemporaine à l'impressionnant palmarès.



AIRE LIVRES

21 et 28 juillet
11, 18 et 25 août
DE 18H À 19H, PARVIS DU NEC

La ville de Marly reprend son habitude estivale d'organiser un concert presque tous les mercredis des mois de juillet et d'août. Des livres seront également mis à la disposition des Marliens. Mais le bon vieux chalet, après des années de bons et loyaux services, a pris sa retraite et sera remplacé par une nouvelle formule !

> MERCREDI 21 JUILLET :
chant lyrique avec Stella Erapcian et Sarah Bochet

> MERCREDI 28 JUILLET :
troupe Locksley Mus'

> MERCREDI 11 AOÛT :
Eric Paul et son groupe de musiques actuelles (conservatoire de Marly)

> MERCREDI 18 AOÛT :
blues avec Les Pangies

> MERCREDI 25 AOÛT :
jazz avec Boutik open quartet

Profitez des lieux de culture et de loisirs qu'offre Marly !

CE RETOUR À LA NORMALE FAIT UN BIEN FOU !

Nous pouvons reprendre nos habitudes ou en créer de nouvelles... Etes-vous déjà allés à Marlyimages ? Nous avons mieux qu'un multiplexe dans notre ville ! Et à la bibliothèque, avec ses 18 000 ouvrages et ses animations ? Et le Nec qui propose une programmation nationale tout en mettant à l'honneur la vie associative de notre ville.

A découvrir ou redécouvrir...

La bibliothèque : UN LIEU VIVANT POUR TOUS LES ÂGES, POUR TOUS LES GOÛTS !

Au cœur de la ville, dans le centre Gilbert Jansem (entrée distincte), proche des écoles, du collège et de la halte-garderie, la bibliothèque est un espace accueillant et climatisé de 300m² dédié à la lecture mais pas seulement. En plus des 18 000 ouvrages qu'elle prête, la bibliothèque de Marly propose de nombreuses animations : expositions, raconte-tapis, ateliers ou petits déjeuners littéraires, c'est un lieu de rencontre et de découverte pour petits et grands. Elle a désormais une page Facebook sur laquelle vous retrouverez son actualité, les nouveautés et les coups de cœur des bibliothécaires.

BIBLIOTHÈQUE DE MARLY
54 rue de la Croix St Joseph
Catalogue en ligne : bibliothequemarly.wordpress.com
Horaires : mardi 14h-18h, mercredi 10h-12h/13h-18h, vendredi 10h-12h/15h-18h, samedi 14h-17h
E-mail : bibliotheque@marly57.fr
Tél. : 03 87 62 39 52

■ Marlyimages : CINÉMA ASSOCIATIF, PROGRAMMATION NATIONALE

Moindre coût, proximité et qualité de la programmation, Marlyimages n'a rien à envier aux grands exploitants. La salle marlienne a tout d'une grande : 146 places tout confort, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, image et son de qualité, parking gratuit, salle climatisée. Marlyimages est un cinéma associatif animé par des bénévoles cinéphiles. Du film du box-office grand public au film d'art et d'essai, la programmation est riche et variée.



MARLYIMAGES
Château Henrion, 39 rue de Metz
Tél. : 06 87 63 09 36
E-mail : marlyimages@wanadoo.fr
Site Internet : www.marlyimages.org



■ Le NEC, UN OUTIL AU SERVICE DU DIVERTISSEMENT ET DE LA DÉCOUVERTE

Le Nouvel Espace Culturel, le NEC, est une salle de spectacle qui propose une programmation culturelle qui dépasse le cadre régional tout en réservant une place de choix aux manifestations locales. Tout comme les autres établissements de notre ville, le Nec a repris petit à petit une activité quasi normale. En juin, après l'exposition en hommage à Charles de Gaulle, notre salle a accueilli le Job Building (salon de l'emploi, de la formation et de l'orientation). La fête du jeu aura lieu le 3 juillet. En juillet et en août, le parvis accueillera les concerts d'Aire Livres. En septembre, une saison habituelle devrait reprendre avec le Marly Jazz festival du 9 au 12 septembre, la Fête du fromage puis, pour les têtes d'affiche, Gad Elmaleh le 2 octobre 2021, Jarry le 10 décembre et Djal le 12 décembre.

Retrouvez l'agenda complet des événements communaux en dernière de couverture !

LE NEC
1, avenue du Long Prey
Mairie de Marly, service NEC
E-mail : v.bauer@marly57.fr
Tél. : 03 87 63 23 38
Site internet : www.lenecmarly.fr

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE MARLY

conservatoire
de Marly
Musique & Danse

MARLY

À PARTIR DE
17€
PAR MOIS

(RÉ) INSCRIVEZ-VOUS !

MUSIQUE & DANSE DÈS 4 ANS

PORE OUVERTE
EN MUSIQUE
MERCRIDI 8 SEPT.
DE 15H À 18H
(EN FONCTION DES MESURES
GOVERNEMENTALES)



■ Chant, chant lyrique et chorale adulte

■ Chorale enfant de 6 à 11 ans

■ Instruments

Batterie-percussions, clarinette, flûte traversière, guitare, guitare électrique, harpe, piano, saxophone, trompette, violon, violoncelle

■ Orchestres et ensembles

■ Danse moderne et classique

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

CHÂTEAU HENRION – 39 RUE DE METZ

TÉL. : 03 87 66 97 38 - EMAIL : CONSERVATOIRE@MARLY57.FR



LES ASSOCIATIONS marliennes vous attendent !

■ Danse Sportive club de Marly : danser dans la simplicité et la convivialité

En rejoignant le DSCM, vous découvrirez le plaisir de danser dans la simplicité et la convivialité auprès de professeurs compétents, diplômés par la Fédération française de danse sportive. L'ambition du club : faire aimer la danse dans un esprit de détente et de loisir. Découvrez des types de danse variés pour tous les niveaux même si vous êtes en solo : valse, tango, rock, boogie, lindy hop, salsa, bachata, etc. Les règles sanitaires sont respectées afin que votre sécurité soit assurée. Reprise des cours le mardi 14 septembre 2021 au CSC Gilbert Jansem Marly. Premier cours d'essai gratuit.

CONTACT
Tél. : 06 99 32 10 50
E-mail : danse.sportive.marly@gmail.com
Site Internet : dansesportiveclubmarly.jimdo.com



■ Joueurs, arbitres, entraîneurs et bénévoles sont les bienvenus chez Marly handball !

De 7 à 77 ans, joueur, arbitre, entraîneur ou bénévole sont attendus dans le club de handball de Marly qui prépare sa nouvelle saison. Chaussez vos baskets ou venez soutenir les équipes !

CONTACT
Via la page Facebook : Marly handball officiel



■ Un nouveau club de tennis de table à Marly

Marly TT (Tennis de Table) est une nouvelle association créée en août 2020. Elle est dédiée aux joueurs adultes pour une activité de loisir. Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, vous serez les bienvenus ! Les entraînements ont lieu au gymnase André Citroën, 5 rue du 11^e Régiment d'Aviation, les mercredis de 20h à 22h30 et les jeudis de 20h à 23h. Une ou deux séances d'essais gratuits.

CONTACT
Franck DUCHENE 06 34 15 82 63
E-mail : marly.tt.57155@gmail.com
Site Internet : marlytt.wixsite.com/website



■ À la découverte du tennis

Entre les travaux de rénovation et de nettoyage, l'équipe du tennis club n'a pas chômé ! En effet, elle a mis en place un cycle scolaire gratuit avec l'école élémentaire Henrion. Du 17 mai au 22 juin, les installations ont été mises à disposition avec la présence d'enseignants professionnels du club pour accueillir les 6 classes concernées. Une journée portes ouvertes a eu lieu le samedi 12 juin avec des initiations gratuites pour jeunes et adultes. C'était également l'occasion de présenter le Pass été : une formule à 100 € pour 3 mois pour un adulte, licence et assurance comprises. Les prochaines portes ouvertes auront lieu mercredi 1^{er} septembre de 10h à 18h, le vendredi 3 septembre de 16h30 à 19h et samedi 4 septembre de 10h à 16h.

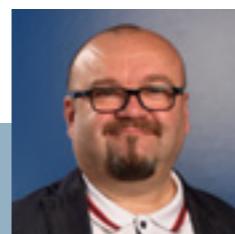
CONTACT
N'hésitez pas à vous rapprocher du club
pour plus de renseignements via Facebook
ou auprès de Fred Casci : 06 60 99 41 54



■ SC Marly : cap sur 2021-2022

Fondé en 1927, le Sporting Club est le club familial et historique de football à Marly. Encadrés par une équipe d'éducateurs et d'éducatrices formés, les plus jeunes s'y épanouiront dès l'âge de 6 ans (nés en 2016) sur des installations de bonne qualité. L'objectif du club : proposer une pratique sportive et éducative. Retrouvez l'actualité du SC Marly sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram).

CONTACT
Tél. : 03 87 50 40 24
Site Internet : www.scmarly.footeo.com



PAROLES D'ÉLU
Philippe Igel, adjoint en charge
des sports et des actions caritatives

« Les associations de notre ville ont été touchées de plein fouet durant la crise sanitaire qui semble prendre fin. Nous avons tout mis en œuvre pour les accompagner au mieux. Nous sommes heureux à présent de les voir reprendre leurs activités : bonne reprise à toutes et tous ! Nous restons à vos côtés en toutes circonstances ! »

CONTACT
olerons@gmail.com

■ La FCPE : les parents sont membres à part entière de la communauté éducative

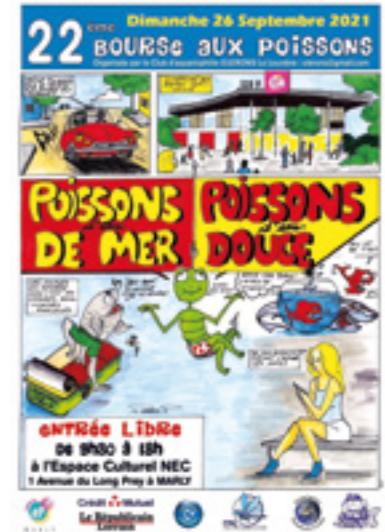
Le conseil local de la FCPE de Marly est une association regroupant des parents d'élèves scolarisés de la maternelle jusqu'au lycée. Sa présence au sein des établissements lui permet d'accompagner les parents tout au long de la scolarité de leurs enfants. Les représentants de parents d'élèves élus relaient les demandes et préoccupations des parents au sein des conseils d'écoles pour les primaires, conseils de classe, d'administration et diverses commissions pour les collèges et lycées. La FCPE a ainsi un rôle de médiateur au sein du système éducatif, entre les parents et les enseignants, les chefs d'établissements scolaires, la mairie, l'inspection académique et le recteur. L'association soutient et conseille les parents dans les éventuelles difficultés qu'ils rencontrent. L'objectif principal est de permettre aux enfants de vivre leur scolarité dans de bonnes conditions et dans le respect de l'égalité. Toutes ces actions sont possibles grâce aux parents qui rejoignent l'association avec leurs idées, leur implication dans la vie scolaire de leurs enfants. L'association recherche donc des adhérents.

CONTACT
Amalia Nicolay, présidente du bureau local de Marly
E-mail : fcpe.marly57@free.fr



■ Passionnés de photos : rejoignez Regard image !

Créé en 1979, Regard image Marly s'est fixé comme objectif le plaisir de la pratique de la photographie en toute convivialité. Son fonctionnement est basé sur le compagnonnage et l'amitié entre les membres. C'est un lieu de partage et de découverte de la photographie ouvert à tous les photographes amateurs, qu'ils soient débutants ou confirmés. Le club est affilié à l'Union Régionale d'Art Photographique de Lorraine et à la Fédération Photographique de France. L'organisation du club est centrée sur les réunions du vendredi consacrées à l'analyse et au débat sur les images proposées, aux exposés techniques et artistiques, à la préparation des expositions. Les divers ateliers, post-traitements, studio, nature, prise en main de son appareil photo, concours, sont le prolongement des réunions hebdomadaires. En partenariat avec la ville, l'association propose une exposition aux abords du NEC. 19 photographes du club se sont mobilisés pour cette cinquième édition qui met en valeur la richesse des sensibilités et des techniques propres à chaque auteur. Cette exposition à ciel ouvert, véritable invitation au voyage, est visible jusqu'à l'automne.



■ Bourse aux poissons : 26 septembre

Le club Olérons organise sa traditionnelle bourse aux poissons le 26 septembre de 9h30 à 18h au NEC. En voici les éléments clés :

35 éleveurs venant de la région et pays limitrophes
10 exposants sur le thème de l'eau

3^e Salon marin : coraux- poissons-matériels

3 Espaces pédagogiques pour petits et grands

4 rendez-vous dans la journée :

> Démonstration Aquascaping : Michaël Reinke

> Conférence "Elle se nomme Cardina" :
Nicolas Reisch

> Voyage extraordinaire avec la FFAL hall du Nec

> Exposition le continent Antarctique :
François Sidot

Jeux-Animations-Buvette-Restauration

CONTACT
olerons@gmail.com

PORTRAITS



« Ils et elles » sont la richesse, l'énergie et la force vive de notre ville. Habitant ou travaillant à Marly, qu'ils soient agents de mairie, commerçant(e)s, élu(e)s de la ville, président(e)s ou membre(s) d'association, salarié(e)s, chef(fe)s d'entreprise, artisans, nous avons décidé d'aller à leur rencontre pour vous les faire découvrir.



Sarrah BOCHET

**"Transmettre,
c'est ce que je sais faire de mieux "**

// Pianiste accompagnatrice au Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz Métropole
// Conseillère municipale de la majorité

« J'aime le contact et le sentiment de pouvoir transcender l'autre » nous explique Sarrah, et elle le fait avec brio et empathie depuis de nombreuses années. Cette femme authentique et pétillante, est récompensée dès l'âge de 14 ans par 4 médailles d'or du Conservatoire, qui seront ensuite suivies de nombreux diplômes prestigieux. Elle joue avec les plus grands et c'est pourtant au sein du conservatoire de Metz qu'elle décide de poser ses valises pour exercer sa passion : « j'ai eu le choix entre devenir soliste ou pianiste accompagnatrice, j'ai choisi cette seconde voie en toute conscience ». Ses élèves ont de 5 ans à 85 ans : « Je les l'accompagne, dans tous les sens du terme, comme un coach, c'est passionnant. Mon but est de les amener vers le meilleur, vers l'excellence. La musique nécessite de la rigueur et de la discipline. Ensemble on forme une équipe. Le jour du concours de fin d'année, je le vis avec passion avec eux, l'enjeu est intense et j'ai le cœur qui bat à 100 à l'heure, à ce moment-là on ne fait plus qu'un avec la musique ! ».

Quand elle ne travaille pas au conservatoire, elle bouillonne d'idées pour continuer à transmettre : « La musique est un langage universel, elle parle directement au cœur ». Son dernier projet ? Un partenariat avec le corps enseignant de l'école Henrion où elle a mis en place des ateliers d'écoute et d'expression. « En cette période de crise sanitaire et de confinements à répétition, j'ai eu l'idée de travailler avec la musique pour aider les enfants à parler de leurs émotions. Du CP au CM2, j'ai animé divers ateliers ludiques et participatifs comme par exemple la découverte d'instruments, la chaise à émotions, nous nous sommes même lancés dans l'écriture d'une chanson "le Rap des émotions". Au final, tous ensemble, nous avons réussi à mettre des mots sur des maux pour libérer le cœur ».

L'INTERVIEW MOTIVÉE

► Avez-vous toujours voulu être professeur d'enseignement artistique ?
Oui, la musique et le piano ont toujours été mes grandes passions. A 14 ans, j'avais un carton pour protéger mes partitions où il était écrit : Le piano c'est ma vie, sans lui s'en est fini ! C'est vous dire...

► Qu'est-ce qui vous motive dans la vie ?
Accompagner et porter les autres, leur donner ou redonner confiance, leur prouver que tout est possible et qu'ils sont capables de faire de belles choses. Je travaille beaucoup avec des enfants en situation de handicap cela m'apporte énormément, ils ont une sensibilité si particulière et lorsqu'ils donnent, c'est à 100%. La musique ouvre le cœur et transcende les difficultés.

L'INTERVIEW MARLIENNE

► Qu'est-ce qui vous fait aimer Marly ?
En fait, j'aime tout ! Son côté ville et sa très belle nature, ses espaces verts, ses pistes cyclables. Marly est riche de culture, entre son conservatoire, son cinéma, le NEC. Elle a su se moderniser tout en conservant un côté authentique. On s'y sent bien et on y vit bien.

► Si vous aviez une baguette magique, que feriez-vous pour Marly ?
J'ai déjà le sentiment qu'on y fait de belles choses, parfois j'aimerais qu'il existe une potion magique pour que tout le monde s'en rende compte.

LE PORTRAIT CHINOIS

- SI VOUS ÉTIEZ UN DES CINQ SENS : l'écoute
- SI VOUS ÉTIEZ UN LIVRE : sans doute un livre de philosophie sur la nature humaine
- SI VOUS ÉTIEZ UN PERSONNAGE DE FICTION : une bonne fée
- SI VOUS ÉTIEZ UN VÉGÉTAL : un vieux chêne
- SI VOUS ÉTIEZ UN MOT : bienveillance
- SI VOUS ÉTIEZ UN SUPER POUVOIR : donner le sourire
- SI VOUS ÉTIEZ UNE CHANSON : C'est quoi la vie d'Aldebert
- SI VOUS ÉTIEZ UN DESSERT : une mousse au chocolat
- SI VOUS ÉTIEZ UNE ODEUR : la rose
- SI VOUS ÉTIEZ UN ANIMAL : un éléphant
- SI VOUS ÉTIEZ UNE ÉMOTION : empathie
- SI VOUS ÉTIEZ UNE DEVISE OU UN HASHTAG : que la force soit avec toi

RETRouvez
SARRAH BOCHET

LE MERCRIDI
21 JUILLET
DE 18H À 19 H,
LORS DU
CONCERT
"AIRE LIVRES
DE MARLY"

donné sur les
espaces arborés
devant le NEC.
Elle accompagnera
la chanteuse lyrique
Stella Erapecian.



Dominique STEIBEL

"J'aime la vie, la fête et l'esprit de partage "

// Présidente du Comité des fêtes

// Vice-présidente de l'AFCSM, responsable de la section randonnée

// Vice-présidente du centre socioculturel Gilbert Jansem

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : LES GRENIERS DE MARLY LE 4 JUILLET DE 8H À 18H

Dès cela a été possible, Dominique Steibel et le Comité des fêtes se sont impliqués pour organiser cet événement clé de la vie Marlienne. Les 14 et 15 juin ont eu lieu les inscriptions. Cette année, la brocante est agrémentée d'une animation organisée avec les associations sportives de la ville : Bougez au Greniers !

L'INTERVIEW MOTIVÉE

► Avez-vous toujours voulu être couturière ?
Oui ! Si je n'avais pas travaillé pour la mode, j'aurai adoré faire une carrière de costumière dans un théâtre ou dans un music-hall. C'est pour cela que je prends toujours beaucoup de plaisir à réaliser des costumes pour les enfants lors de la St Nicolas.

► Qu'est-ce qui vous motive dans la vie ?

Tout, j'aime la vie ! Tous les sujets m'intéressent et me donnent des idées pour créer de nouvelles choses. En plus, aujourd'hui, j'ai la chance d'être mamie et de me régaler avec mes petits-enfants !

L'INTERVIEW MARLIENNE

► Qu'est-ce qui vous fait aimer Marly ?
J'aime sa tranquillité, sa joie de vivre et son énergie. On y trouve tout dans notre petit coin de nature. De plus, nous avons la chance d'avoir énormément d'associations donc beaucoup d'activités à portée de main.

► Si vous aviez une baguette magique, que feriez-vous pour Marly ?

En tant que présidente du Comité des fêtes, j'aimerais parfois que toutes les associations travaillent « plus » ensemble. On a tout à y gagner, on doit être solidaires les uns envers les autres. Avec toutes les bonnes volontés qui m'entourent, je suis certaine que l'on va y arriver !

LE PORTRAIT CHINOIS

SI VOUS ÉTIEZ UN DES CINQ SENS :
l'ouïe

SI VOUS ÉTIEZ UN LIVRE :
Notre Dame de Victor Hugo

SI VOUS ÉTIEZ UN PERSONNAGE CÉLÈBRE :
Napoléon

SI VOUS ÉTIEZ UN VÉGÉTAL :
une orchidée

SI VOUS ÉTIEZ UN MOT :
toujours plus !

SI VOUS ÉTIEZ UN SUPER POUVOIR :
rendre les gens meilleurs

SI VOUS ÉTIEZ UNE CHANSON :
La foule d'Edith Piaf

SI VOUS ÉTIEZ UN PLAT :
une coquille St Jacques

SI VOUS ÉTIEZ UNE ODEUR :
une fleur de printemps,
muguet ou lilas

SI VOUS ÉTIEZ UN ANIMAL :
un chien

SI VOUS ÉTIEZ UNE ÉMOTION :
la joie

SI VOUS ÉTIEZ UNE DEVISE OU UN HASHTAG :
toujours aller de l'avant !

MARLY JAZZ FESTIVAL

Du 9 au 12 septembre 2021

JEUDI 09/09/21

À 20H30 AU NEC

EL4CTRIC



En 2006, à l'initiative du pianiste Stéphane ESCOMS, naît EL4CTRIC (trio). Dix ans plus tard, c'est une rencontre musicale avec le guitariste israélien Eran HAR EVEN qui va transformer le trio en quartet. Depuis, EL4CTRIC produit un répertoire original, combinant des compositions d'Eran et de Stéphane, dans lequel les influences de Weather Report ou de John Scofield sont incontestablement présentes.

Robin McKELLE



« Alterations » est sans doute l'album le plus ambitieux de cette chanteuse américaine. Après avoir gravé sept albums salués par la critique, Robin McKELLE signe un manifeste vibrant, en choisissant de reprendre des morceaux uniquement composés ou popularisés par des artistes féminines. Elle reprend leurs chansons et les restitue tels des diamants bruts à la beauté pure. Brisure, douceur, violence, sensualité... Tout émerge de son interprétation, de sa voix de mezzo-soprano de chanteuse de blues noir, de ses aigus de jazz woman à la palette infinie qu'on a si souvent, à tort ou à raison, comparé à celle d'Ella Fitzgerald.

VENDREDI 10/09/21

À 20H30 AU NEC

Trilogiqu3



Depuis 7 ans, ces trois musiciens, professeurs aux départements jazz des conservatoires de Metz et Nancy, sont très implantés dans l'action culturelle régionale. Après deux ans de scène, le groupe sort son premier album en janvier 2016. En 2021, c'est la sortie de leur tout nouvel opus : Trilogiqu3 Vol. 2 Featuring Volker Engelberth.

Damien PRUD'HOMME : Sax et composition
Franck AGUILHON : batterie
Gautier LAURENT : Contrebasse

Eric LEGNINI



« Six strings under » : après une série de disques électriques bardés d'invités vocaux ces dernières années, Eric LEGNINI retourne au piano acoustique et s'entoure du guitariste Rocky GRESSET et du contrebassiste Thomas BRAMERIE. « Les pianistes et guitaristes ne font pas toujours bon ménage », s'amuse Eric : « car ces deux instruments harmoniques sont souvent en compétition. Ce nouvel opus est à la fois une continuité, car j'ai toujours une écriture mélodique, et aussi une rupture qui m'a apporté un vrai coup de fraîcheur ». Et à l'écoute de cet album, on comprend que même quand Eric LEGNINI n'utilise pas la voix, il l'a toujours en point de mire.

SAMEDI 11/09/21

À 20H30 AU NEC

Sarah LENKA

« Women's legacy »



Avec un timbre éraillé et un grain de voix troubant, Sarah LENKA évolue dans un univers entre folk et jazz. Désignée meilleure artiste vocale féminine par la Sacem, Sarah n'a cessé de casser les mœurs et d'ouvrir un chemin aux femmes derrière elle. La manière dont Sarah LENKA parle d'une souffrance universelle en forme de rédemption personnelle est tout à fait singulière, une démarche qui touche à sa vocation même d'artiste. Ce mélange de force persuasive et de sensibilité à fleur de peau, de tristesse lucide et de joie instinctive, nourrit sa présence sur scène : elle offre une expérience à part entière.

Sarah Mc KENZIE
« Secrets of my Heart »



Dans la lignée des grandes dames du jazz vocal, Sarah McKenzie chanteuse-pianiste-compositrice australienne vient nous présenter son nouvel album. Cet album est un habile mélange de compositions originales et de standards de jazz et où ses nouvelles compositions, au swing intemporel, sonnent déjà comme des standards.

Apéro-concerts

GRATUITS DU 9 AU 12/09
A 19H DEVANT LE NEC

JEUDI : Amaury CHARMETAN
trio pianiste issu du Conservatoire à rayonnement régional de Metz

VENDREDI : élèves du Conservatoire régional du Grand Nancy

SAMEDI : big band de Woippy,
direction Olivier JANSEN

DIMANCHE : Mathis KLAINÉ trio pianiste issu du Conservatoire à rayonnement régional de Metz Métropole

le trio. Ils abordent une variété de modes de jeu avec un travail sur le timbre incluant l'utilisation d'effets dans un nouveau répertoire original où le rapport à la mélodie en est l'axe principal.

Michael CUVILLON : Saxophone
Sébastien MAIRE : Contrebasse
Jean-Marc ROBIN : batterie

Laurent COULONDRE trio

« Hommage à Michel PETRUCCIANI »



DIMANCHE 12/09/21

À 20H30 AU NEC

Michael CUVILLON trio



On a pu entendre Michael CUVILLON, ces dernières années, avec le Medium Band de Damien Prud'homme, l'orchestre National de Jazz du Luxembourg, Bernica Octet, Shoplifters et aussi comme leader dans un « Hommage à Nadia et Lili Boulanger ». Il réunit ce trio à l'occasion de la création remarquée de « La Part D'Euterpe », pièce concertante pour le trio et orchestre à vent, composée en 2018 (labelisée « Projet innovant » par le Ministère de la Culture). Riches de cette expérience, les trois musiciens décident de poursuivre leurs expérimentations dans cette instrumentation épurée et exigeante qu'est

Laurent Coulondre, la nouvelle sensation du piano hexagonal, rend hommage à l'un des musiciens qui a le plus marqué son parcours de musicien et de jazzman : Michel Petrucciani. Pour être à la hauteur du 20^e anniversaire de la disparition de ce géant et de cette sublime harmonie intergénérationnelle voguant entre modernité et tradition que Michel Petrucciani promouvait, Laurent Coulondre s'entoure de sacrés sidemen pour faire revivre le répertoire du pianiste aux os de verre, et nous montre, s'il en était besoin, que le jazz est un langage qu'il maîtrise de mains (gauche inclusive) de maître.

Laurent COULONDRE : piano
Jérémie BRUYERE : basse
André CECCARELLI : batterie

Film documentaire
DE SOPHIE HUBER

SAMEDI 4 SEPTEMBRE À 20H30 -
CINÉMA MARLYMAGES

Cette réalisatrice bernoise pose un regard intimiste sur les coulisses du légendaire label de jazz américain. Comme le suggère son titre, le film va au-delà de l'histoire du label pour sonder le jazz comme déclaration politique dont l'éloquence est d'une grande actualité.

> Avant le film, concert de Soul Station à 20h30
(Murat OZTURK : clavier - Jean-Marc ROBIN : batterie - Damien PRUD'HOMME : saxophone)

TARIFS

- > Samedi 4/09 à Marlymages : 5€
- > Jeudi 9/09 et samedi 11/09 au NEC : 26€, tarif réduit : 22€
- > Vendredi 10/09 et dimanche 12/09 au NEC : 23€, tarif réduit : 20€
- > Pass 4 soirs du 9 au 12/09 au NEC : 70€

BILLETTERIE

- > Site Internet : www.marlyjazzfestival.com
- > Page Facebook : [marly jazz festival](https://www.facebook.com/marly.jazz.festival)
- > Sur www.digitck.com
- > Réseau Fnac / France-billet : 0892 683 622, www.fnacspectacles.fr
FNAC - CARREFOUR - GEANT - MAGASINS U - INTERMARCHE
- > Au centre socioculturel Gilbert Jansem à Marly. Chaque PMR peut être accompagnée par une personne à entrée gratuite (uniquement au CSC Gilbert Jansem)
- > Sur place, au Nec, le soir des concerts

**SUR PRÉSENTATION
DE CE COUPON**

à l'entrée d'un concert
du Marly Jazz Festival
du 9 au 12 septembre 2021
au Nec, bénéficiez du tarif
réduit du jour.



MARLY, une ville rêvée !

Récemment, un article du Républicain Lorrain mettait en lumière l'attractivité de notre commune en expliquant que les biens immobiliers à acheter ne restaient que très peu de temps en agence et ceux à la location partent immédiatement, tant la demande est forte. Son titre : Marly, une commune « rêvée » où la demande supplanté l'offre. Alors « Oui » nous, les 10391 habitants de Marly, nous pouvons en être fiers !



MAIS QU'EST-CE QUI REND MARLY SI ATTRAYANTE ?

Entre le charme de la campagne et les commodités de la ville, notre commune est devenue l'endroit préféré et surtout le plus prisé du Sud Messin. Sans doute parce qu'elle a su conserver son authenticité tout en s'adaptant à la modernité. Mais pour nous qui y habitons, nous le savons bien, Marly a quelque chose en plus : une âme, et cela se sent...

C'est d'abord un territoire chargé d'histoire, qui fait passer un petit village du pays de Seille à une ville devenue un des acteurs importants du développement économique de la Moselle.

C'est aussi une nature préservée, qui fait partie de l'ADN de notre commune, avec ses espaces de promenades le long de la Seille, ses parcs, ses jardins qui se marient en harmonie aux habitations. Ne dit-on pas : « Marly, la ville à la campagne... »

Ce sont des quartiers qui ont chacun leur propre identité. Qu'ils soient regroupés en Clos : la Grange aux Ormes, des Sorbiers, les Hameaux, le Domaine de Largantier, en secteurs résidentiels des Orées nord et Sud, en nouveaux quartiers comme l'éco quartier Paul Joly, ou bien encore le quartier de Gaulle, nous apprécions tous de vivre dans notre commune.

C'est, bien-sûr, le plateau de Frescaty, avec ses pavillons, ses entreprises, ses équipements sportifs et la maison des associations où une fresque de street art honore la mémoire des pilotes britanniques du Lancaster tombés sur notre territoire, un soir de février 1944.

C'est notre centre-ville, qui a su conserver son « esprit village » et son caractère authentique avec le pont qui mène jusqu'à l'Eglise Saint Brice et surplombe la Seille. Notre cinéma Marlymages et notre conservatoire tous deux installés au Château Henrion. La rue des écoles qui serpente pour accueillir commerçants, restaurants et entreprises permettant un accès facilité aux commodités, à tous les riverains sans qu'ils aient à prendre leur voiture.

C'est le NEC qui apporte la culture, les spectacles, l'esprit de fête au cœur même de notre ville.

C'est notre Centre socioculturel Gilbert Jansem ouvert à tous, où règne esprit de partage et d'entre-aide et dont le but est de nous enrichir socialement et humainement.

Ce sont nos espaces d'accueil pour nos séniors les Hortensias, le Val de Seille, mais aussi des crèches, des écoles et des collèges, qui accompagnent et éduquent nos enfants du plus jeune au plus âgé, mais également le lycée professionnel Citroën qui accueille la seule classe de construction de voitures électriques en France.

Ce sont nos infrastructures sportives nombreuses et diversifiées, comme le Stade Delaitre, le Cosec, le Golf de la Grange aux Ormes, le tennis club, le boulodrome, autant d'atouts qui font vibrer notre commune.

C'est aussi la ZAC Belle Fontaine, poumon économique de notre ville, et les autres zones d'activités qui représentent près de 4 000 emplois et nous permettent de trouver tout ce dont nous avons besoin, sans avoir à rouler des kilomètres...

C'est aussi cette proximité avec tous les grands axes routiers. A Marly on a coutume de dire : on a tout à 5 minutes !

Certes, la liste de nos atouts est longue, mais Marly, c'est tellement plus que cela !

C'est avant tout des femmes et des hommes engagés et profondément attachés à leur commune.

C'est un tissu associatif riche et prospère, qui apporte vie, convivialité et esprit de partage.

C'est une alchimie particulière qui permet une atmosphère sereine.

Pour que cette magie perdure, nous ne devons jamais oublier que nous ne sommes que des passeurs de relais pour les générations futures.

Nous avons la responsabilité de préserver ce petit coin de paradis, son authenticité et ses valeurs, sa tranquillité, sa nature, parce qu'à Marly on y vit bien, on y grandit bien, on y vieillit en paix, preuve en est notre doyenne qui vient de fêter ses 104 ans !

Alors oui Marly, tu es ma ville rêvée !

Tu es celle qui m'a ouvert les bras il y a 9 ans, tu es celle que je n'attendais pas et pour laquelle je me passionne. Tu m'as fait le plus beau des cadeaux, puisque depuis une année, je suis à ton service et j'ai le rôle de te mettre en lumière. Je peux ainsi te rendre un peu de ce que tu m'as donné.

Je pense que ces mots, toutes les Marliennes et tous les Marliens auraient pu les écrire...

PATRICIA GREEN

Conseillère déléguée
à la communication



PROFITEZ des aires et des parcs de jeux qu'offre Marly !

■ Marly, ville rêvée



■ Horaires

Toutes les aires de jeux sont ouvertes tous les jours de 9h à 19h30 du 1^{er} mars au 31 octobre et de 9h à 17h du 1^{er} novembre au 28 février.

L'aire de jeux de la cour de l'école élémentaire Henrion est ouverte au public en période scolaire le lundi, mardi, jeudi, vendredi à partir de 18h30 et le mercredi après 13h.



1. PARC DE LA LUETTE

Ce parc est situé impasse de la Luette.



2. PARC PAUL JOLY

Cette aire de jeux est située rue Dominique Biotteau.



3. PARC DU DOMAINE DE LARGANTIER

Ce parc de jeux est situé au domaine de Largantier.



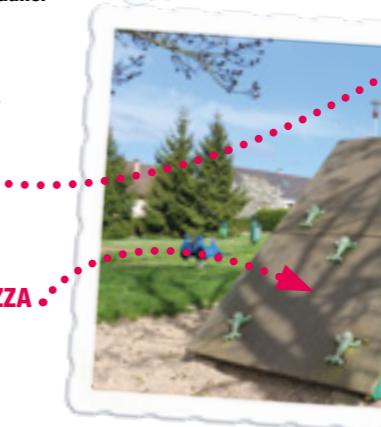
4. AIRE DE JEUX DE LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE HENRION

Cette petite aire est située dans la cour de l'école élémentaire Henrion, rue de Metz.



5. AIRE DE LA PLACE DE GAULLE

Cette aire de jeux est située place de Gaulle.



6. PARC DES AVENTURIERS

2 entrées : rue Mozart et rue Follereau.



7. PARC DU PRÉ JOLI

3 entrées : rues de Bretagne, H. Dunant, Beethoven.



8. PARC SAVORGNAN DE BRAZZA

3 entrées : rues des Frères Lumière, A. Briand, Savorgnan de Brazza.



9. CITY STADE ET SKATEPARK

Ces espaces sont situés rue de la Croix St Joseph à proximité du collège La Louvière et du Cosec.



10. PARC FREINET

2 entrées : avenue des Azalées, rue des Camélias.



Retrouvez le descriptif complet des aires et parcs de jeux sur le site de la ville !

■ Marly, ville rêvée

ÉCO-PÂTURAGE : les brebis ont retrouvé leur prairie marlienne !

Comme chaque année, notre commune est heureuse d'accueillir les brebis qui ont pris leurs quartiers d'été à Marly. Cette année, l'âne Rocco a rejoint le troupeau installé en contrebas du CD 113A. Le carnet rose a été bien rempli puisque l'on a dénombré pas moins de 4 naissances ! Les avantages de ce mode d'entretien sont nombreux :

- > maintien de la biodiversité,
- > diminution de l'impact environnemental (réduction carbone, zéro traitement, fertilisation naturelle, zéro déchet, zéro bruit, etc.),
- > substitution / complémentarité à l'entretien mécanique,
- > entretien des zones difficiles d'accès (zone humide, broussaille, sous-bois, milieu pentu, etc),
- > Crédit d'un site agréable pour les promeneurs et autres usagers, notamment pour les enfants.

Cette démarche renforce encore l'engagement de Marly pour la protection de l'environnement, notre ville est labellisée trois fleurs pour sa qualité de vie et commune nature (sans pesticides) dans son grade le plus élevé (trois libellules).



Un carnet rose bien rempli puisque l'on a compté 4 naissances dans le troupeau de brebis !



Un âne, Rocco, paît également parmi les brebis de la race Noire du Velay réputée pour leur comportement paisible.

La ville de Marly a dit "oui" à une FORêt MIYAWAKI au parc Paul Joly

PLUS DE 7000 ARBRES VONT ÊTRE PLANTÉS !

Un bienfait pour la nature et un projet qui est porteur de valeurs comme le partage, la générosité, l'échange. Une forêt urbaine, c'est apporter un bol d'air frais, diminuer les nuisances sonores et faire participer toute la population. Du plus petit au plus grand, chacun pourra venir y planter un arbre et surtout le voir grandir. Au-delà des arbres, c'est tout un écosystème que l'on reconstitue : de multiples organismes qui vivent dans le sol, des insectes, des oiseaux et des petits mammifères pourront y trouver refuge, ce type d'action favorise et améliore la biodiversité, indispensable à notre qualité de vie. Les arbres, sélectionnés après une étude qui répertorie les essences issues de nos régions, seront plantés de façon très dense. Des fétus de pailles seront ensuite placés autour de ceux-ci afin de protéger les plants des attaques d'éventuels ravageurs (rongeurs, escargots, limaces) ou des plantes adventices (dites mauvaises herbes) et permettre de conserver l'humidité en été et protéger du gel en hiver. Ce sont plus de 7000 arbres qui vont venir embellir le parc Paul Joly à l'automne 2021. D'ici 5 ans, ils formeront une magnifique barrière visuelle et sonore. C'est une belle histoire collaborative menée en partenariat entre la ville de Marly et ses partenaires : SUGI, 10000 arbres/10000 enfants, Motris et Urban Forest.

UNE DATE À RETENIR

pour tout savoir sur ce projet de forêt urbaine : rendez-vous le mercredi 1^{er} septembre à 18h au NEC pour une réunion d'information en présence de tous les partenaires.

ÉCRIVEZ-NOUS !

Vous souhaitez nous rejoindre et participer à cette belle expérience ?

Mairie de Marly projet Forêt Miyawaki
8 rue des écoles ou par E-mail : info@marly57.fr

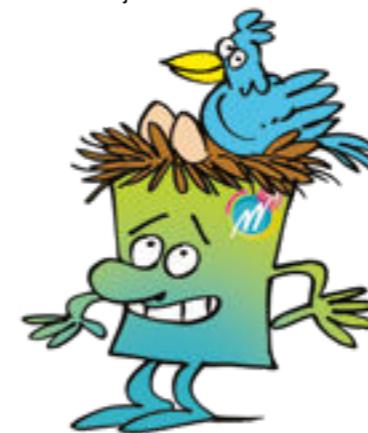


LA TRAME NOIRE continue de s'étendre à Marly POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

C'est une volonté forte de la ville que d'agir en faveur de l'environnement. Ces zones sans aucun éclairage sont réfléchies pour permettre à la nature de reprendre son rythme biologique car l'éclairage artificiel, en modifiant l'alternance naturelle du jour et de la nuit, met en péril la biodiversité, indispensable à la vie. Il s'agit là d'un enjeu environnemental mondial, complexe mais essentiel pour l'avenir de nos sociétés car en fragilisant cet écosystème, c'est tout notre environnement que l'on met à mal. De plus, les dernières études montrent un lien direct entre propagation des virus et perte de biodiversité. Le bouclier naturel constitué par les différentes espèces s'affaiblit. Il ne nous protège plus en diluant ou en stoppant les agents pathogènes. La préservation de la biodiversité est donc plus que jamais essentielle à l'équilibre de la vie. Il se dégage aussi de cette démarche, de nombreux avantages pour notre commune :

- > **en terme d'économie d'énergie :** les collectivités peuvent réaliser entre 30 et 75% d'économies sur leur facture d'électricité,
- > **en terme de sécurité :** de nombreuses villes ayant mis en œuvre l'extinction de nuit n'ont vu aucune incidence négative sur la sécurité et remarquent au contraire une baisse de la dégradation du mobilier urbain ainsi qu'une réduction de la vitesse des automobilistes sur les routes (pour rappel à Marly plus de 95% des cambriolages ont lieu en journée),
- > **en terme de paysage :** les cycles de vie animale et végétale étant restaurés certaines espèces reviennent et on voit mieux le ciel et les étoiles,
- > **en terme de physiologie :** un impact sur la santé humaine. Pour les êtres diurnes dont l'homme fait partie, la nuit est un moment particulièrement important car c'est le moment où le corps synthétise de la mélatonine, hormone régulatrice de "l'horloge interne", du système immunitaire, et permettant la protection des cellules (antioxydant aux propriétés anti-cancéreuses).

L'extinction à Marly est programmée de minuit à 5h (sauf sur les passages piétons et les ronds point pour préserver la sécurité). Plusieurs zones sont déjà en fonction : le tronçon rue de Metz et rue Costes et Bellonte jusqu'au rond-point des Hameaux de Marly, rue du Chemin de fer et d'autres vont suivre. Des réunions d'informations seront organisées à la rentrée prochaine sur ce sujet.



Si précieuses pour la biodiversité, NOS HIRONDELLES sont en danger : PROTÉGEONS-LES !

La diminution du nombre d'hirondelles est de l'ordre de 50 % au cours de ces 20 dernières années. Toutes les espèces d'hirondelles ainsi que leurs nids sont protégés. Avec l'aide de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), voici des informations et des gestes simples pour réduire les nuisances et les préserver.

Avec l'arrivée des beaux jours, nous avons le plaisir de voir revenir les hirondelles dans nos villes et nos campagnes. En Moselle, nous pouvons observer deux espèces : l'hirondelle rustique et l'hirondelle de fenêtre. La première fait son nid à l'intérieur des vieux bâtiments (granges, garages, anciens corps de ferme...) et le maintien de ses populations est menacé par la raréfaction de ses lieux de nidification du fait de leur transformation ou suppression. La seconde, l'hirondelle de fenêtre, fait son nid sous les rebords de toiture. Il n'est d'ailleurs pas rare que celle-ci soit chassée ou que son nid soit détruit par des riverains qui ne supportent pas sa présence, principalement à cause des nuisances causées par les fientes. Ce problème peut pourtant être résolu par la mise en place d'une simple planchette anti-fientes, à environ 50 cm en-dessous du nid. Celle-ci est disponible au catalogue LPO ou peut être fabriquée. La Ligue pour la Protection des Oiseaux est disponible pour mettre les personnes intéressées en contact avec des Marliens ayant déjà posé ce genre de dispositif.



Hirondelles rustiques.

QUE DIT LA LOI ?

Toutes les espèces d'hirondelles sont protégées, ainsi que leurs nids. Leurs nids sont pérennes : ils sont utilisés d'une année à l'autre par les mêmes oiseaux. Ce statut signifie notamment que, même en dehors de la période de nidification, qui s'étend d'avril à août, toute personne qui porte atteinte à l'espèce en tant que telle ou détruit son nid, encourt une amende et une sanction pénale pouvant aller jusqu'à 150 000 € et 3 ans d'emprisonnement. De ce fait, en cas de travaux de façades ou de toitures ainsi qu'en cas de démolition, le maître d'ouvrage (entreprise, promoteur, collectivité, ...) est tenu d'adresser une demande de dérogation espèces protégées à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) afin

d'obtenir l'autorisation de décrocher les nids en dehors de la saison de nidification (entre fin août et fin mars). Pour les particuliers ou en cas de présence de 1 à 5 nids, une procédure simplifiée est mise en place, gérée directement par la LPO Moselle. Conformément à la loi, les nids décrochés pour cause de travaux, doivent être compensés par la mise en place de nids artificiels, avant la saison de nidification suivante, c'est-à-dire, pour début avril au plus tard. Ces nids sont facilement acceptés par les oiseaux. Les nids naturels ne peuvent pas être déplacés, ils sont faits de boue séchée et casseraient lors du démontage.



Nid d'hirondelles rustiques.

Chacun peut participer à la sauvegarde des hirondelles actuellement en fort déclin (diminution de l'ordre de 50 % au cours de ces 20 dernières années). En plus de la mise en place de nids artificiels, la création de bacs à boue utiles à la construction de leur nid naturel, favorise également leur implantation. Les insecticides sont l'une des principales causes du déclin de l'espèce. Ainsi, il en va de la responsabilité de chacun de prendre la décision de bannir ces produits portant atteinte à la biodiversité. Nos ancêtres, qui considéraient les hirondelles comme porte-bonheur, vivaient en bonne harmonie avec elles. Essayons de faire de même, en évitant tous actes de destruction !



Double nid artificiel d'hirondelle de fenêtre, mis en place par Pro Façade au titre de mesure compensatoire, dans le cadre d'un chantier de réhabilitation Logi Est, rue de la Gare à Marly.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le martinet noir, espèce voisine, et également strictement protégé, subit exactement les mêmes atteintes, d'autant plus qu'il niche sous les toitures et de ce fait, son nid n'est pas visible et bien souvent non détecté par les résidents. Il bénéficie des mêmes règles de protection que l'hirondelle rustique et de fenêtre. La LPO Moselle se tient à disposition de toutes personnes, particuliers, artisans, collectivités, souhaitant des renseignements complémentaires sur le sujet, et plus généralement, sur les oiseaux.

CONTACT

Daniel & Silvia PERNET
Tél. : 06 76 85 31 18 / 06 59 90 53 92
E-mail : jaseur57@modulonet.fr

NOS ESPACES VERTS

+ écologiques
+ esthétiques



A Marly, lorsque l'esthétique rencontre l'écologie et qu'ils se marient, cela donne naissance à des ronds-points et des espaces verts mieux végétalisés et plus minéralisés. Loin d'y voir des contraintes, nous avons fait le choix d'y trouver de formidables opportunités créatives. De nouveaux designs sont apparus, de nouvelles plantes installées : des graminées (Imperata Cylindrica Red Baron, Pennisetum Karley Rose, Carex "Evergold", etc.), des arbustes (Hamamelis, Deutzia, Osmanthus Heterophyllus par exemple), des vivaces (Gaura, Aster Heuchères, Phlox Dianthus ou Coreopsis). Des plantes moins consommatrices d'eau ajoutées et la technique du paillage sont désormais utilisées. En effet, la terre nue est un état anormal dans la nature. Le paillage est une technique qui consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques ou minéraux pour le nourrir et/ou le protéger. Cela apporte de nombreux avantages comme limiter les arrosages, créer un lieu propice aux insectes utiles ou améliorer la structure du sol, la croissance et la santé de vos végétaux.



Participez au concours du Fleurissement et gagnez des bons d'achats

Chaque année, la ville de Marly organise le concours des maisons fleuries en été et celui des maisons illuminées en hiver. Tous les Marliens sont invités à y participer. Une fois que les habitants intéressés se sont déclarés, des photographies des maisons et balcons sont prises afin que le jury puisse déterminer les lauréats. Vingt-deux prix (dix pour le fleurissement et douze pour les illuminations de Noël) et des bons d'achats sont remis.



Vous aussi, participez et rendez Marly encore plus attrayante !

Clôture des inscriptions le 31 juillet : inscrivez-vous au plus vite !

Cette compétition est ouverte à tous les particuliers et se fait sur inscription à l'aide du bulletin à découper sur cette page. Il convient de le compléter, de l'envoyer ou de le déposer à l'hôtel de ville jusqu'au 31 juillet au plus tard. Mais inscrivez-vous au plus vite : les photographes démarrent les prises de vue dès le 15 juillet !

CATÉGORIES : maisons et balcons

PRIX : Coup de cœur, Félicitations, Encouragement

CONCOURS DU FLEURISSEMENT 2021

Réponse à déposer ou envoyer à la mairie jusqu'au 31 juillet
Vous pouvez aussi envoyer un e-mail à info@marly57.fr

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Tél. :

Souhaite participer au concours

Autorise le passage d'un photographe



Retour Sur...



UNE ANNÉE AMUSANTE ET INSPIRANTE AU PÉRISCOLAIRE DE MARLY !

▲ Heureux de pouvoir fêter carnaval avec leurs camarades, les enfants de la maternelle Henrion se sont prêtés au jeu en se déguisant.

► Pirate, indien, arlequin et petit chat, les enfants de l'école Jules Ferry se sont déguisés pour carnaval.

Avant et après les heures d'école, l'accueil périscolaire de la ville répond présent tout au long de l'année pour les jeunes Marliens ! Accompagnés par l'équipe d'animateurs municipaux, les enfants ont participé à de nombreux ateliers manuels et créatifs qu'ils ont découverts avec enthousiasme : jardinage, bricolage, atelier cuisine, réalisation des décorations de fêtes, etc. Tous ces moments de partage leur ont permis d'apprendre à se connaître et d'en apprendre un peu plus sur le monde qui nous entoure. Les petits Marliens d'aujourd'hui deviendront ainsi les citoyens de demain, ouverts à la découverte, curieux de leur environnement et acteurs positifs de leur vie !

► Un peu de lecture pour se détendre et s'évader au périscolaire de l'école Freinet.



▲ Les enfants de l'élémentaire Henrion se sont amusés à recréer des petits hiboux lors d'un atelier de création et récupération d'objets.



▲ Ambiance festive au périscolaire Freinet : lunettes sur les yeux, tout le monde les mains en l'air !



▲ Les enfants de l'école Jules Ferry ont mis la main à la pâte à l'occasion d'un atelier cuisine pour la confection de mochi... Qu'ils ont été ravis de déguster ensuite !



▼ En pratiquant un handisport, les enfants du périscolaire Jules Ferry ont été mis en situation de handicap afin de mieux comprendre les personnes en fauteuils roulants.

■ INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES ET SCOLAIRES

> IL EST TOUJOURS TEMPS DE S'INSCRIRE POUR L'ANNÉE PROCHAINE !

Les inscriptions aux accueils périscolaires élémentaires et maternels de Marly peuvent encore s'effectuer tout au long de l'été. Rendez-vous sur le site de la ville ou sur le portail Famille : vous y trouverez le formulaire d'inscription en version dématérialisée. Une fois complété avec les documents nécessaires, le dossier est à envoyer en mairie ou via l'adresse E-mail suivante :

m.barkat@marly57.fr

> VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER ET VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOS ENFANTS DANS NOS ÉCOLES ?

Contactez Mme Genans au **03 87 63 23 38**.





Au revoir...

CATHERINE WEISE

"J'ai partagé les temps forts de la vie des Marliens"

// Après une longue et belle carrière de 20 années au service de la ville de Marly, où elle est arrivée le 1^{er} juillet 2001, Catherine Weise, chef du pôle Population-Règlementation / Etat-Civil / Elections /Cimetières, prend une retraite bien méritée.



Et bienvenue !

ADRIEN MARIE

"J'aime apprendre et me lancer de nouveaux challenges pour toujours progresser"

// Adrien Marie succède à Catherine Weise, au poste de chef de pôle Population-Règlementation / Etat-Civil / Elections /Cimetières.

// Il assurera aussi les fonctions d'adjoint à la directrice générale des services, Lucie Guenier-Delafon.

Cette femme dévouée et volontaire a grandi entourée de douze frères et sœurs : « Nous déménagions tout le temps. Mon père était chef de chantier puis géomètre. A chaque nouveau projet, on faisait les valises ! Mon rêve absolu aurait été d'être médecin légiste, l'époque était très différente d'aujourd'hui et nous étions beaucoup d'enfants, alors je me suis dirigée vers des études de secrétariat ». Diplôme en poche, elle est vite embauchée et comme elle a le goût des études, en parallèle de son travail, elle fait l'école pratique administrative de Strasbourg, qui forme les directeurs généraux des services de moins de 3500 habitants : « J'y ai appris le droit administratif, législatif et l'état civil, puis dans la foulée, j'ai passé un concours d'adjoint administratif où je suis sortie major de promotion ». Après des emplois obtenus à la mairie d'Ancy-sur-Moselle, la mairie de Moulins-lès-Metz et l'OPHLM de Moselle, elle rejoint la mairie de Marly : « J'ai envoyé un CV car j'avais toujours entendu de très bons échos de cette commune, que je ne connaissais à l'époque que pour aller chez Leclerc ! J'ai été reçue et rapidement embauchée pour ma plus grande joie » nous explique-t-elle en souriant. « Aujourd'hui, après plus de 20 années, je suis forcément très attachée à la commune, à mon équipe et, bien sûr, à la population de Marly, puisqu'au sein du service, nous partageons avec eux,

tous les temps forts de leurs vies, de la naissance jusqu'au décès en passant par les célébrations d'unions ou l'inscription sur les listes électorales ».

Parmi les centaines d'actes rédigés tout au long de ces années, certains l'ont marquée, d'autres l'ont émue, mais le plus insolite a sans doute été celui concernant un mariage à titre posthume : « Nous étions devant une situation inédite, il a fallu se démener mais nous y sommes arrivés ». Le marié est décédé la veille du mariage. Suite à la demande de la mariée et des familles, la cérémonie a quand même pu avoir lieu : « Ce mariage était d'une émotion incroyable ! Je ne l'oublierai jamais ».

Cette femme empathique aime son métier : « Pour moi, être au service des autres est naturel. Voir la satisfaction des administrés est un régal. Je me passionne pour l'état civil et je suis fascinée de voir tous les changements et les simplifications de procédures intervenus ces dernières années, comme le droit de choisir votre nom de famille, la possibilité de changer de prénom, l'arrivée du PACS, les mariages unisexes ou encore la station biométrique qui permet de faire sa carte d'identité et son passeport en mairie. D'ailleurs cette nouveauté arrive bientôt chez nous. Je me dis que j'ai vraiment eu un vie professionnelle riche ».

Désormais, Catherine va pouvoir se consacrer à un rôle qu'elle affectionne tout particulièrement, celui de s'occuper de sa famille : « J'ai la chance d'avoir rencontré mon mari très jeune, nous sommes mariés depuis 42 ans. Nous avons eu trois enfants et sept petits-enfants qui ont de 20 ans à 1 mois. Nous sommes "très famille" et c'est juste un pur bonheur que de pouvoir passer des moments tous ensemble. Alors je compte bien en profiter ! »

La mairie de Marly souhaite une magnifique retraite à Catherine, remplie de bonheur. Elle passe le flambeau à Adrien Marie, qui aura la charge de lui succéder.



PAROLES D'ÉLU

Thierry HORY, maire de Marly

« Catherine Weise a été une collaboratrice impliquée et dynamique qui a su faire de son service une équipe volontaire au plus grand profit des Marliennes et Marliens. Elle est une femme remarquable avec qui j'ai eu plaisir à œuvrer pendant plus de 13 ans. Elle va désormais profiter de sa famille mais elle sait déjà que nous aurons toujours plaisir à la revoir au sein de notre collectivité ».

Adrien Marie nous explique : « Mon parcours est en fait assez atypique. Après mon bac, je me destinais plutôt à une carrière artistique voire plus technique. Je pensais travailler dans le design de jeux vidéo, j'avais d'ailleurs fait des études en ce sens et c'est au retour d'un séjour en Angleterre et au Canada que j'ai complètement changé d'orientation ». En 2011, il décide de s'intéresser à la mission publique, il nous en dit plus : « Après un séjour d'un an et demi à l'étranger pour mes études, j'ai trouvé que nous vivions plutôt très bien en France et j'ai alors eu envie de m'investir pour la communauté. Cela me correspondait bien car j'aime l'idée de pouvoir être utile ». C'est après avoir passé des concours pour entrer dans l'administration que, tout en continuant à travailler, il entame des formations qualifiantes dans divers domaines comme l'économie, le droit administratif, le management, qui vont lui permettre de gravir les échelons et l'amener jusqu'au poste de chef de bureau administratif à la Compagnie Républicaine de Sécurité de Châtel Saint Germain, puis il devient adjoint au chef du bureau de la citoyenneté en préfecture de Meurthe et Moselle : « Ces postes étaient intéressants, mais j'avais besoin d'autre chose ».

Lorsque le poste a été ouvert à la mairie de Marly, sa décision de postuler a été une évidence : « Je suis un passionné, j'adore le droit local alsacien-mosellan et son histoire. J'aime aussi apprendre et me lancer de nouveaux challenges pour toujours progresser. Ce poste faisait appel à de multiples compétences dont l'organisation des élections mais aussi une mise en contact directe avec la population. Pouvoir interagir avec les gens, dans beaucoup de domaines et à des moments clés et importants de leur vie est vraiment motivant ! » Papa d'un petit garçon, ses centres d'intérêts sont divers : « J'aime rouler à moto dans le parc naturel régional de Lorraine, mais aussi lire des bandes dessinées, parler sur les matchs du FC Metz. Plus généralement, ce qui m'intéresse est de pouvoir échanger et partager, je trouve que l'on en ressort toujours enrichi ». Cet homme posé prend les marques de son nouveau poste, avec calme et sérénité : « Dans la vie, il y a toujours des solutions à tout, il suffit de se donner les moyens d'y arriver et de savoir garder la tête froide ».

■ Vous êtes isolé(e), handicapé(e), ou vous avez plus de 65 ans

Avec ce numéro de l'Echo de Marly, vous avez reçu une feuille intitulée "plan canicule". Elle comprend un formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif répertorié en mairie auprès du CCAS. Vous êtes isolé(e), handicapé(e), ou vous avez plus de 65 ans, ce dispositif de veille et d'alerte s'adresse à vous.

Nous vous invitons à compléter ce document joint et à le retourner en mairie :

8 rue des écoles
57155 Marly.

■ Médaille de la famille française

La médaille de la famille française est décernée aux personnes qui élèvent ou ont élevé dignement quatre enfants et plus. Cette distinction honorifique a pour vocation de rendre hommage à leur mérite et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation (l'aîné des enfants doit avoir 16 ans révolus). Pour obtenir cette distinction, les mères de nationalité française remplissant ces conditions, dont le mari et les enfants sont également français, et désirant proposer leur candidature sont invitées à déposer leur dossier à la mairie jusqu'au 15 septembre 2021 au plus tard.

CONTACT

Plus d'informations : www.servicepublic.fr

LA BONNE CONDUITE à tenir en cas de canicule !



- > Si je prends des médicaments ou si je suis un régime, je demande conseil à mon médecin pour savoir quoi faire en cas de forte chaleur. Je vérifie que je possède un thermomètre pour prendre ma température.
- > Je me rafraîchis le visage, le cou, sous les bras, les avant-bras, les jambes, avec un linge mouillé, un brumisateur, une vessie à glace. Je prends plusieurs fois par jour une douche ou un bain à une température qui me procure un rafraîchissement.
- > Je bois de l'eau ou toute autre boisson non alcoolisée (thé, tisane, jus de fruits, etc.) même si je n'ai pas soif et je remplis tous les matins une bouteille d'un litre et demi d'eau que je bois par petites quantités, tout au long de la journée. J'évite les boissons sucrées et celles avec de la caféine. Je mange de préférence des soupes et des légumes suffisamment salés. Je mange des laitages, des fruits, des glaces, etc.
- > En journée, je me protège de la chaleur en fermant mes volets, mes fenêtres, mes stores et/ou mes rideaux côté soleil. La nuit, j'ouvre les fenêtres et j'aère dès qu'il fait assez frais. Je séjourne le plus possible dans la pièce la plus fraîche. J'évite tout effort physique inutile.
- > Je ne reste pas isolé(e). Si je suis seul(e) une partie de l'été, je préviens mes voisins et le CCAS.

■ Ramassage des déchets verts : la ville aide ceux qui en ont le plus besoin

Dans le souci de rendre service aux personnes qui en ont le plus besoin, la municipalité s'engage à collecter les déchets verts et de taille. Vous pouvez bénéficier de ce service si :

- > vous êtes âgé de 70 ans au minimum ou titulaire d'une carte d'invalidité à 80 % (quel que soit votre âge)
- > ET que vos revenus n'excèdent pas 1846,50 € pour un couple et 1231 € pour une personne isolée.

Liste des pièces à fournir (dossier à retirer à l'accueil de la mairie) :

- > dernier avis d'imposition sur les revenus
- > pièce d'identité
- > copie de la carte d'invalidité

Des sacs réutilisables au prix de 50 centimes d'euros l'unité sont disponibles à la mairie.

RENSEIGNEMENTS

Tél. : 03 87 63 23 38

Mise en place de LA NOUVELLE COMMISSION D'ACCESSIBILITÉ

Les commissions communales pour l'accessibilité (instaurées par la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées) imposent aux communes de 5000 habitants et plus d'établir un constat de l'accessibilité de leur territoire et d'engager une réflexion pour améliorer la chaîne de déplacement dans son intégralité. Pistes cyclables, aires de jeux, places PMR, etc., cette commission a pour vocation de dresser l'état des lieux de l'accessibilité des bâtiments, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle devra établir un rapport et l'adresser au préfet. Elle ne dispose d'aucun pouvoir décisionnel, sa valeur est uniquement consultative et peut avoir valeur de bilan. La commission communale pour l'accessibilité est composée de représentants de la commune, d'associations d'usagers et de personnes handicapées. C'est le maire qui arrête la liste de ses membres.

Composition de la commission communale pour l'accessibilité

LE MAIRE

> Thierry Hory

MEMBRES NOMMÉS PAR LE MAIRE

- > Céline LARCHER, représentante des personnes handicapées,
- > Claudine HETHENER, représentante des personnes âgées,
- > Sandra NOEL, personne qualifiée gérontologie,
- > Muriel MURCIA, représentante des usagers,
- > Charles HOUNNOU, représentant des usagers.
- > Membres élus par le conseil municipal :
- > Odile JACOB-VARLET
- > Michel LISSMANN
- > Claude MAESTRI
- > Patrick SCHWICKERT
- > Eloïse HANSE

■ Noces d'or pour Bernard et Josianne Henry

Bernard Henry, né le 18 octobre 1951 à Sedan (Ardennes), et Josianne Royer, née le 7 octobre 1950 à Weiskirchen (Allemagne) se sont dit oui le 27 février 1971 à Metz. Cinquante ans plus tard, ils fêtent leurs noces d'or. Au fil du temps, Bernard et Josianne ont eu trois enfants et ont eu la chance d'accueillir trois petits enfants âgés de 16 à 22 ans. Monsieur était président du Camping Caravaning Club Lorrain, section des campeurs d'Alsace Franche Comté Lorraine, et Madame passionnée de dentelle au fuseau. C'est en 2017 que le couple s'est installé à Marly. Nous leur souhaitons de nombreuses années de bonheur et beaucoup de joie avec leurs enfants et petits-enfants !



La doyenne de Marly a fêté ses 104 ans ! ►

Charlotte Spitz, née le 23 avril 1917 à Manois, en Haute-Marne, est la doyenne de Marly. Elle a fêté ses 104 ans dans son appartement, à la résidence autonomie Les Hortensias, où elle réside depuis l'an 2000. Pour l'occasion, sa fille, qui réside également aux Hortensias, le maire, Thierry Hory et Odile Jacob-Varlet, adjointe en charge des affaires sociales lui ont souhaité son anniversaire.

→ ESPACE CULTUREL LE NEC

DON DU SANG

MAR. 13 JUILLET VEN. 6 AOÛT → DE 16H À 19H30

AVEC LE SOUTIEN DE L'ADSB DE MARLY ET ENVIRONS

■ Collectes de sang à Marly : entraides et générosité malgré les difficultés !

L'Amicale pour le don de sang bénévole de Marly et environs organise des collectes de sang sur le territoire marlien en lien avec l'EFS (Etablissement Français du Sang) qui assure le prélèvement et le transport jusqu'au lieu de transfusion. En raison de l'état d'urgence sanitaire, l'EFS a sollicité l'Amicale de Marly, de même que l'ensemble des amicales françaises, pour que les membres bénévoles en collecte, assurant notamment l'accueil et la collation, soient en nombre tout en respectant les règles d'hygiène et sanitaires imposées. Heureusement un élan de générosité a œuvré et les membres bénévoles, dont les plus jeunes du comité, ont été épaulés par de nouveaux venus. Les dernières collectes à Marly ont montré la générosité des donneurs avec 140 prélevés dont 12 premiers dons. L'été approche et les réserves de sang s'épuisent rapidement, faire un don de sang permet de sauver 3 vies !

CONTACT

Frédéric PICARD, président
E-mail : amicaledondusang.marlyenvirons@gmail.com
Tél. : 06 10 77 49 09



ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES et partez en vacances tranquilles !



- > Prévenez un voisin ou le gardien de votre résidence de votre départ.
- > Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres qui déborde révèle une longue absence.
- > Votre domicile doit paraître habité, demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.
- > Vous pouvez aussi créer l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio, etc.
- > Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- > Dans le cadre des opérations Tranquillité vacances organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence à la police municipale de Marly par téléphone au : 03 87 64 80 17 ou par e-mail : police@marly57.fr

Si vous avez un dispositif de télésurveillance : nous vous remercions de demander à votre prestataire de prévenir la police municipale en cas d'intrusion.

BON À SAVOIR

Vous pouvez aussi agir pour la sécurité avec le dispositif des voisins vigilants.
Pour plus de renseignements, contactez la police municipale de Marly au 03 87 64 80 17 ou par e-mail : police@marly57.fr ou la police nationale à Montigny-lès-Metz : 03 87 66 36 44

La police municipale de Marly effectue des missions de prévention, les cambriolages sont de la compétence de la police nationale.

LA MESSAGERIE POLICE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN (PSQ)

UNE ADRESSE ÉLECTRONIQUE DÉDIÉE POUR AMÉLIORER LES RELATIONS ENTRE LA POLICE ET LA POPULATION

Dans le cadre du rapprochement police-population, la direction départementale de la sécurité publique de la Moselle a mis en place une messagerie offrant la possibilité pour les usagers de contacter les services de police du département. Toute personne qui a des interrogations ou qui désire faire part de ses doléances en matière de sécurité

ou de sûreté au quotidien peut ainsi adresser un message sur la boîte fonctionnelle du commissariat de police de son domicile. Le courriel générera un accusé de réception et il sera ensuite pris en compte par les services compétents qui apporteront des éléments de réponse en retour.

ATTENTION cela exclut les situations d'urgence où la composition par téléphone du 17 (police-secours) demeure indispensable ou encore les prises de rendez-vous et les dépôts de plainte.

Adresse CSP Metz :
psq-metz@interieur.gouv.fr

■ Été comme hiver, nous sommes tous responsables de nos trottoirs !

A Marly, comme pour le déneigement, le désherbage des trottoirs est à la charge des riverains. En effet, selon l'arrêté n°83/2014, les propriétaires et locataires sont tenus d'entretenir la propreté devant la maison (raclage, balayage, désherbage, dépôt sauvage, etc.) sur les trottoirs jusqu'au caniveau en dégageant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, cet entretien doit être réalisé sur un espace de 1,5m de large à partir du mur de la façade



ou de la clôture. Il en va de même pour la taille des haies : une haie non entretenue peut rendre difficile la circulation sur le trottoir. En cas d'accident, la responsabilité des riverains est engagée. Outre l'aspect esthétique, un entretien régulier permet d'éviter la dégradation des trottoirs et de la voirie. Cela contribue également à l'embellissement de la ville et à préserver le cadre de vie de chacun.

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

> *Rappels de quelques règles : un petit effort de chacun contribue à une amélioration de la vie de tous !*



Brûlage interdit

Brûler à l'air libre des ordures ménagères et des végétaux est interdit selon l'arrêté préfectoral du 23 décembre 1992. Il est important pour l'environnement et notre bien-être de ne pas provoquer d'incendies. Toutefois, l'incinération de la paille ou des déchets des récoltes peut s'effectuer occasionnellement et de façon réglementée. Il faudra alors adresser une déclaration à la mairie de Marly, auprès des services techniques. Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.



Déjections canines

Pour vivre en bonne harmonie avec nos amis les chiens, nous invitons les propriétaires d'animaux à utiliser les moyens mis à leur disposition : canisettes ou sacs de ramassage. La municipalité vous rappelle que cette incivilité est verbalisable. Pour ne pas en arriver à cette solution, nous comptons sur votre compréhension et votre geste citoyen.



Bruits de voisinage

Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est un élément perturbateur de la vie publique. Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit. Les travaux de bricolage ou de jardinage des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de créer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, perceuses, raboteuses, tronçonneuses, etc.) ne peuvent être effectués que dans les tranches horaires suivantes :

- > de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables,
- > de 9h à 12h et de 14h à 19h le samedi,
- > de 10h à 12h le dimanche et jours fériés.



Avoir un poulailler

A Marly, vous pouvez élever chez vous de la volaille sans être obligatoirement agriculteur ou faire de déclaration préalable en mairie, du moment que les produits de cette basse-cour sont destinés à une consommation personnelle et que votre élevage reste considéré comme un élevage familial, c'est-à-dire de 10 poules maximum. Pour que votre voisinage ne soit pas dérangé par la présence d'un tel équipement, prenez en compte la distance entre le poulailler et les limites de clôture et celle des habitations. Faire un poulailler en dur suit la règle d'urbanisme des abris de jardin. C'est-à-dire qu'il faut se référer au plan local

d'urbanisme. Pour les surfaces inférieures ou égales à 5 m², il n'est pas nécessaire de faire une déclaration préalable. En revanche, vous devrez faire une déclaration préalable de travaux pour les surfaces supérieures à 5 m² et inférieures à 20 m².

ATTENTION la possession d'un coq est susceptible de déclencher des conflits de voisinage en raison des nuisances sonores qu'il peut occasionner. Si le caquètement de l'animal dérange le voisinage, la police municipale peut engager une procédure pour bruit de comportement.



Taille des haies

Les plantations situées à moins de deux mètres de la limite séparative ne doivent pas dépasser 2 m de hauteur, ni la limite de propriété. Merci aux habitants d'assurer la libre circulation aux piétons et cyclistes en taillant les arbres dans leur limite réglementaire.



Laver sa voiture

Il est interdit de laver sa voiture sur le trottoir car les produits détergents ruissent dans le caniveau et les avaloirs donnent directement dans la Seille. Plutôt que de polluer la rivière, il est donc préférable de laver sa voiture au niveau d'une évacuation reliée au circuit des eaux usées ou dans une station de lavage.



Installer une ruche

L'installation de ruche est très réglementée, il convient de contacter le service urbanisme de la mairie.



LE CENTRE SOCIOCULTUREL

Gilbert Jansem

C'EST QUOI, POUR QUI ET AVEC QUI ?

« Tout d'abord, le centre socioculturel, ça se vit... Vous venez comme vous êtes, vous serez accueilli(e), écouté(e), vous y échangerez avec d'autres, vous tisserez des liens... Au centre socioculturel Gilbert Jansem, ce qui prime c'est l'accueil de toutes et tous : habitants, entreprises, associations, etc. Et ça ne se joue pas que dans les murs de la structure, mais aussi dans la rue, dans les parcs, dans vos lieux de vie ! » explique Aline Dehondt, la directrice. « Venir au centre socioculturel, c'est y découvrir des lieux d'accueil pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, des ateliers culturels, numériques, de loisirs, intergénérationnels, de l'accompagnement à la scolarité, des espaces d'échanges entre parents, de l'aide dans des démarches d'accès aux droits, des lieux de projets pour les habitants... Le centre construit avec les habitant(e)s et les acteurs locaux des réponses aux besoins du territoire » conclut-elle. Le CSC est un foyer d'initiatives porté par des habitants associés et appuyés par des professionnels (l'équipe d'animation Les Marliens qui sèment), capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population du territoire sur lequel il est implanté. L'engagement des habitant(e)s fait la force du CSC. Il offre plein de formes pour s'engager sur un projet, pour animer des activités, pour participer à des espaces de décision. Des partenaires accompagnent et soutiennent ses actions : la mairie, la Caisse d'Allocations Familiales, les services du département, des partenaires culturels comme la Cité Musicale ou le Centre Pompidou qui ouvrent leurs portes permettant ainsi l'accèsibilité à la culture par le biais des spectacles, des ateliers et des rencontres artistiques. Le CSC vous propose ainsi un large choix d'activités pour un public âgé de moins de 3 ans à plus de 80 ans ! N'hésitez plus : rencontrez ces Marliens qui sèment !



**CENTRE SOCIOCULTUREL
GILBERT JANSEM**
📞 03 87 62 35 84
✉️ secretariat@cscgilbertjansem.fr
secretariajej@cscgilbertjansem.fr

CET ÉTÉ

Durant les vacances estivales, le centre socioculturel accueille les enfants âgés de 3 ans jusqu'à 16 ans révolus. Le CSC sera ouvert du mercredi 7 juillet au vendredi 27 août pour les enfants de 3 ans révolus jusqu'aux enfants scolarisés en CM2. L'accueil jeunes (enfants scolarisés actuellement en 6^e jusqu'à 16 ans révolus) sera ouvert du 7 juillet au 30 juillet inclus. Des activités Hors Les Murs (HLM) seront également prévues tout au long du mois d'août. Pour tout public, elles se déclineront sur différents lieux de la commune. Les informations seront données sur le compte Facebook du centre et de Conf'in Marly ainsi que sur les supports de communication de la ville (panneaux lumineux, site, Facebook, etc.).

À LA RENTRÉE

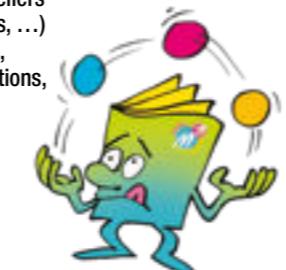
Reprise des activités adultes, seniors et associatives à compter du LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021.

ACTIVITÉS ADULTES

- > Club tapissier les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30
- > Cours d'anglais adultes les lundis (4 créneaux en fonction des niveaux)
- > Cours d'informatique seniors le jeudi (3 créneaux en fonction des niveaux)
- > Atelier scrabble les mardis de 14h à 17h
- > Atelier généalogie un mardi sur deux de 18h à 20h
- > Atelier couture
- > Gi gong santé

Et des nouveautés :

- > cours de yoga les mardis après-midi et jeudis matin,
- > cours d'aquarelle les mardis après-midi,
- > des stages de danse en partenariat avec l'association Danç'art, un dimanche par mois selon la programmation.



Le centre a besoin de bénévoles !

L'équipe d'animation Les Marliens qui sèment est à la recherche de bénévoles qui souhaitent s'engager. Vous avez des idées, des envies de projets ou tout simplement du temps ? N'hésitez pas à franchir la porte du CSC, l'ensemble de l'équipe sera heureuse de pouvoir vous accueillir et vous accompagner !

SECTEUR ENFANCE

- > Atelier anglais le mardi pour les 3 /12 ans avec le partenaire Pop'english
- > MLE (Mercredi Loisirs Educatifs) reprise le 8 septembre 2021
- > Reprise des ateliers d'éveil aquatique après les vacances de la Toussaint 2021
- > ALSH pendant les vacances (Toussaint, Hiver, Printemps et estivale) : les dates seront communiquées à la rentrée scolaire.

SECTEUR JEUNESSE

Ouverture de l'accueil jeunes durant les périodes scolaires les mercredis de 14h à 18h et vendredis de 16h à 18h. Selon les projets et envies des participants des soirées, sorties, séjours seront organisés.

SECTEUR FAMILLE

- > Accompagnement scolaire dans le cadre du dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) pour les collégiens et primaires en partenariat avec les collèges et établissements scolaires du territoire et la CAF de Moselle.
- > Ateliers éveil les lundis et vendredis de 9h à 11h pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés des parents, grands-parents, assistantes maternelles pour participer à des activités manuelles, sportives ou intergénérationnelles.
- > Sorties familles (parents/enfants ou grands-parents) sont organisées avec notre partenaire la Cité Musicale.
- > Rencontres parents/ados et ou enfants, avec nos partenaires et intervenants spécifiques selon la thématique abordée.
- > Jardins Familiaux
- > Activités familles (ateliers les mercredis, sorties, ...)
- > Des ateliers cuisines, bien-être, customisations, recyclage, etc.



COMMÉMORATION

de la victoire du 8 mai 1945

En raison du contexte sanitaire, la cérémonie du souvenir de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée en comité restreint. Discours et dépôt de gerbe étaient au programme de cette journée commémorative.



UNE SCULPTURE DE PAUL FLICKINGER À WEISSACH IM TAL

Weissach im Tal, la commune allemande avec laquelle Marly est jumelée, organise tous les ans un parcours jalonné de sculptures. Cette année, une sculpture de l'artiste marlien Paul Flickinger y est exposée depuis fin mai pour toute la saison estivale. En photo, les protagonistes de cette initiative : Paul Flickinger, peintre et sculpteur de renommée internationale, Verena Camus, membre du comité de jumelage qui a fait le lien avec l'Allemagne, et Georges Rivet, président du Comité de jumelage.



RENCONTRE avec Gilles Mezzomo

Le mercredi 9 juin, la bibliothèque a invité Gilles Mezzomo, dessinateur français de bandes dessinées, auteur de Mexicana et Le vétéran.



UNE PAGE SE TOURNE PLACE DE GAULLE

La CLCV Marly suit la rénovation des immeubles de la place de Gaulle où de gros travaux sont en cours. Lors de la réhabilitation précédente en 2010, les locataires avaient décoré eux-mêmes les entrées des immeubles sous la houlette d'un artiste. Ce projet, intitulé Regards Communs, soutenu par la ville de Marly et Logiest avait été remarqué et récompensé par la Fondation de France. Les décos ont toujours été respectées par les habitants, sans détérioration hormis l'usure normale du temps. Aujourd'hui, une page se tourne. La CLCV envisage avec Logiest une nouvelle forme d'expression artistique partagée au sein des immeubles. Ce projet devrait se développer avec les locataires ainsi qu'avec d'autres partenaires comme le centre socioculturel Gilbert Jansem et les écoles.



DU CHANT EN EXTÉRIEUR AU FOYER LOGEMENT LES HORTENSIAS

Pas possible de chanter à l'intérieur en raison des restrictions sanitaires ? Alors sortons ! Les résidentes se sont retrouvées à l'extérieur pour cette animation autour du chant.



▲ SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC PÔLE EMPLOI

La ville de Marly a signé une convention avec Pôle Emploi. Dans ce cadre, la municipalité met des moyens (ordinateur, scanner et copieur, documentation, etc.) à disposition des personnes en recherche d'emploi afin de les aider et de les soutenir dans leur démarche. Prochainement, nous vous informerons sur les modalités pratiques.

▼ Ecole Ferry.



▼ Ecole Henrion.



ENCOURAGER LES ÉLÈVES DE CM2 POUR LEUR ENTRÉE AU COLLÈGE

Comme chaque année, la municipalité a récompensé les élèves de CM2 des écoles élémentaires Ferry, Freinet et Henrion pour leur entrée au collège en leur offrant un livre. Catherine Saint-Mard, adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires, accompagnée de Thierry Hory, maire de Marly, se sont rendu dans chaque école.



Régis Hector (dessinateur) et Marc Antoine Deroubaix (scénariste) étaient présents pour dédicacer leur livre *Deux pitchouns dans l'enfer de Berlin* qui a été remis aux enfants.



▲ Ecole Henrion.



► Un des points forts du service militaire volontaire est la préparation et la réussite au permis de conduire.

LE SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE, un tremplin pour l'avenir

Le SMV (Service Militaire Volontaire) de Montigny-lès-Metz a invité la mairie pour une visite de ses locaux. Le maire, Thierry Hory, Lucie Guenier-Delafon, directrice générale des services, et par Barbara Schmitt, directrice de cabinet, ont assisté à une présentation de ce dispositif en vue d'un futur partenariat avec notre ville. Le SMV propose un nouveau départ à des jeunes qu'il arme pour l'emploi en s'appuyant sur un réseau territorial et national de partenaires institutionnels, de collectivités, d'entreprises, d'associations et d'organismes de formation.



UN 18 JUIN PAS COMME LES AUTRES

Il manquait un porte-drapeau à l'appel en ce 18 juin 2021... Laurent Nicolas, disparu à l'âge de 56 ans le 2 juin dernier, ne manquait aucune cérémonie patriotique. Ce 18 juin 2021 a ainsi été l'occasion de lui rendre hommage.



NAISSANCES

- OTENIN Gabin né le 26 décembre 2020
- MOULLA Aylan né le 27 décembre 2020
- GAAS MALOW Kaessia née le 28 décembre 2020
- MEYER Lya née le 31 décembre 2020
- SANTOS Alba née le 1er janvier 2021
- KUNZ Lina née le 12 janvier 2021
- HENNEQUIN Mila née le 14 janvier 2021
- NEFF NAVARRO MARTINEZ Luke le 28 janvier 2021
- FERNANDEZ INACIO Vita-Mawete née le 31 janvier 2021
- PIERRON Jeanne née le 5 février 2021
- CHAUMONT BEAUSEJOUR Izaya née le 6 février 2021
- KLEMMANN Jade née le 22 février 2021
- ACHHOUI Wèssyla née le 26 février 2021
- NEIS Camille née le 29 mars 2021
- VALENCIA Côme née le 30 mars 2021
- KIRCHER Camille née le 3 avril 2021
- OUKIDJA Myla née le 17 avril 2021
- DAGOINET Eléonore née le 19 avril 2021



MARIAGES

- David MALET et Pauline GEROLT le 13 janvier 2021



DÉCÈS

- Florence PETITFRERE le 2 décembre 2020
- Josette RUNDSTALDER épouse HELBACH le 4 décembre 2020
- Christophe VOSGIN le 11 décembre 2020
- Edith BÜRGUN épouse SILBOIS le 3 décembre 2020
- François THIETRY le 15 décembre 2020
- Jocelyne DUSAPIN épouse DUVAL le 19 décembre 2020
- Edmond PONIEDZIALEK le 27 décembre 2020
- Jean STOCK le 29 décembre 2020
- André BENOIT le 29 décembre 2020
- Olivier DELOBEL le 4 janvier 2021
- Robert WEIDLER le 6 janvier 2021
- Jean-Claude CASSAT le 9 janvier 2021
- Francine KOLATA veuve JEANNOT le 13 janvier 2021
- Josiane PINAL le 15 janvier 2021
- Christine NIEDZWIEDZ épouse KREMER le 15 janvier 2021
- Joséphine BOMM veuve FRANTZ le 18 janvier 2021
- Jean PILLOT le 19 janvier 2021
- Ursule SCHWANK veuve BERGER le 19 janvier 2021
- Christian WINIARCZYK le 21 janvier 2021
- Paul REVault le 23 janvier 2021
- Jean BIGNON le 25 janvier 2021
- Domènico SALOMONE le 26 janvier 2021
- Denis HOFFMAN le 26 janvier 2021
- Arezki BOUSMIA le 30 janvier 2021
- Douadi ZIADI le 4 février 2021
- Bernard OBERWEIS le 5 février 2021
- Michel LAURENT le 9 février 2021
- Jacqueline CHASSET née GOUJON le 9 février 2021
- Jean LEMOINE le 10 février 2021
- Joseph MULLER le 14 février 2021
- Roger JASKULA le 14 février 2021
- Jean WEBER le 14 février 2021
- Gilles KAMMER le 16 février 2021
- Monique BOLZINGER le 21 février 2021
- Jacques PETIT le 22 février 2021
- Marie Louise ARL veuve DORN le 23 février 2021
- Norbert GIRON le 26 février 2021
- Claudine ARNOUX épouse DIDON le 2 mars 2021
- Christian HENRION le 2 mars 2021
- Roger ELLERT le 2 mars 2021
- Casimir JARCIS le 11 mars 2021
- Alain BECHLER le 14 mars 2021
- Jackie CONRAD le 14 mars 2021
- Mireille DARRIOULAT veuve SPANIER le 16 mars 2021
- Romaine GABRIEL épouse SCHMESSER le 17 mars 2021
- Daniel LECLERC le 17 mars 2021
- Marc DIDON le 20 mars 2021
- Guy THÉVENET le 20 mars 2021
- Nicole LÉONARD veuve DUBOIS le 23 mars 2021
- Marie Thérèse LANG épouse COLLET le 29 mars 2021
- Georges REMY le 30 mars 2021
- Denise BORGEL veuve GALLY le 1er avril 2021
- Jeanne Masson veuve JARCIS le 8 avril 2021
- Georgette BONEBERGER épouse LESPINGAL le 8 avril 2021
- Angèle LEMAN épouse PARINEY le 8 avril 2021
- Madeleine GENGLER épouse POULAIN le 8 avril 2021
- Marc BROUSSOULE le 8 avril 2021
- Jean-Claude GORIA le 14 avril 2021
- Michel KEHRER le 23 avril 2021
- Paul SAINTOT le 1^{er} mai 2021
- Gabriel GLANOIS le 3 mai 2021
- Alfred BAUER le 3 mai 2021
- Geneviève JAMAN le 7 mai 2021

Infos pratiques

MAIRIE

8 rue des Écoles - 57155 MARLY
Tél.: 03 87 63 23 38
Site internet: www.marly57.fr
E-mail: info@marly57.fr
Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Permanence état civil de 17h à 18h
Mairie annexe: 1 rue du XI^e régiment d'aviation, Horaires d'ouverture: les mercredis de 14h à 17h - Fermée les vacances scolaires
Tél.: 03 87 66 25 29

CCAS

8 rue des Écoles
Tél.: 03 87 63 01 99
Responsable: Isabelle Paseck
Horaires d'ouverture: lundi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mardi de 9h à 12h

POLICE MUNICIPALE

13 Place de Gaulle
Tél.: 03 87 64 80 17
E-mail: police@marly57.fr
Tél. police nationale de Montigny-lès-Metz: 03 54 48 83 30
Tél. hôtel de police de Metz: 03 87 16 17 17 (24/24)
Police secours: composer le 17

MULTI-ACCUEIL LA MAISON DES LOUPIOTS

1 rue de Bretagne
Tél.: 03 87 62 69 61
Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
Directrice: Sabine Perrin

CENTRE SOCIO-CULTUREL GILBERT JANSEM

54 rue de la Croix St-Joseph
Tél.: 03 87 62 35 84
Fax: 03 87 50 37 32
E-mail: secretariat@cscgilbertjanssem.fr
Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Directrice: Aline Dehondt

BIBLIOTHÈQUE

CSC Gilbert Jansem
54 rue de la Croix St-Joseph
Tél.: 03 87 62 39 52
Site internet: <http://bibliothequemarly.over-blog.fr>
E-mail: bibliotheque@marly57.fr
Horaires d'ouverture: mardi 14h-18h, mercredi 10h-12h/13h-18h, vendredi 10h-12h/15h-18h, samedi 14h-17h
Responsable: Isabelle Erpelding

CONSERVATOIRE MUNICIPAL

Château Henrion - 39 rue de Metz
Tél.: 03 87 66 97 38
E-mail: conservatoire@marly57.fr
Directeur: Ferdinand Bistocchi

CONSOTHÈQUE CLCV MARLY & ENVIRONS

CSC Gilbert Jansem
Tél.: 03 87 63 72 41
E-mail: clcvmarly@gmail.com
Site internet: www.clcv.org
Horaires d'ouverture: permanence hebdomadaire le vendredi de 14h à 17h

CINÉMA MARLYMAGES

39 rue de Metz
Tél.: 03 87 63 09 36
Fax: 03 87 57 55 89
Site internet: www.marlymages.org

NEC

1 avenue du Long Prey
Tél.: 03 87 63 23 38
E-mail: v.bauer@marly57.fr
Site internet: www.lenecmarly.fr

9 | 10 | 11 | 12
SEPT. 2021

ESPACE CULTUREL LE NEC

MARLY JAZZ FESTIVAL

MARLYJAZZFESTIVAL.COM
DIGITICK.COM - FRANCEBILLET.COM - ET SUR PLACE

Agenda

JUILLET

Samedi 3 juillet, de 10h à 18h
Dimanche 4 juillet, de 10h à 17h
Dimanche 4 juillet, de 8h à 18h
Mardi 13 juillet, de 16h à 19h30
Mardi 13 juillet, à partir de 18h
Mercredi 21 juillet, de 18h à 19h
Mercredi 28 juillet, de 18h à 19h

Fête du jeu	NEC
Bougez avec les associations sportives de Marly !	Rue Eugène Jouin
Greniers de Marly	Rues du centre-ville
Don du sang	NEC
Hop Hop Hop	Bords de Seille
Concert Aire livres : Stella Erapecian et Sarrah Bochet	Devant le NEC
Concert Aire livres : Locksley Mus'	Devant le NEC

AOÛT

Vendredi 6 août, de 16h à 19h30
Mercredi 11 août, de 18h à 19h
Mercredi 18 août, de 18h à 19h
Mercredi 25 août, de 18h à 19h
Samedi 28 août
Dimanche 29 août

Don du sang	NEC
Concert Aire livres : Eric Paul et son groupe de musiques actuelles	Devant le NEC
Concert Aire livres : Les Pangies	Devant le NEC
Concert Aire livres : Boutik'open Quartet	Devant le NEC
Tournoi de foot	Stade A. Delaïtre
Journée des associations	NEC et Cosec

SEPTEMBRE

1^{er} septembre, 18h
4 et 5 septembre
Du 7 au 12 sept. 2021
Samedi 11 et dimanche 12 septembre
Dimanche 19 septembre
Lundi 20 septembre
Dimanche 26 septembre

Réunion d'information au sujet de la Forêt Miyawaki au parc Paul Joly	NEC
Exposition photos de Regard Images	NEC
Marly Jazz Festival	NEC
Une rose un espoir	Rues de Marly
Fête du fromage et des produits du terroir	NEC - CSC Gilbert Jansem
Journée du souvenir	Église et monument aux morts
Bourse aux poissons	NEC

OCTOBRE

Vendredi 1^{er} octobre, de 16h à 19h30
Samedi 2 octobre, 20h
Dimanche 10 octobre
Samedi 23 octobre

Don du sang	CSC Gilbert Jansem
Gad Elmaleh	NEC
Marathon Metz Mirabelle	Quartier Gare de Marly
Soirée Années 80	NEC

NOVEMBRE

Samedi 6 novembre
Jeudi 11 novembre
Samedi 27 novembre
Dimanche 28 novembre

Gala de l'harmonie	NEC
Commémoration du 11 novembre 1918	Monument aux morts
Soirée spectacle au profit du Téléthon	NEC
Zumbathon au profit du Téléthon	NEC

DÉCEMBRE

Vendredi 3 décembre
Samedi 4 décembre
Vendredi 10 décembre, 20h
Dimanche 12 décembre, 17h
Vendredi 17 décembre, de 16h à 19h30

Tournoi handisport au profit du Téléthon	COSEC
St Nicolas	NEC
Jarry	NEC
Djal	NEC
Don du sang	CSC Gilbert Jansem



Des élu(e)s et des citoyen(ne)s au service de Marly

Ensemble Pour Marly est constitué de femmes et d'hommes de bonne volonté, attachés à leur commune et ayant pour chef de file Thierry Hory. Ils n'ont qu'un seul et véritable intérêt : Marly.

Aujourd'hui notre commune continue de prospérer, malgré la crise incroyable que nous venons de vivre et dont nous ne sommes pas encore totalement sortis. Grâce aux décisions et aux actions menées, et que nous continuons de mettre en œuvre de façon réactive, équilibrée et réfléchie, nous pouvons regarder sereinement l'avenir.

L'intérêt pour notre commune est constant. Marly est même nommée par Le Républicain Lorrain « Ville rêvée » c'est dire que la commune la plus prisée du sud messin attire encore et toujours.

Nos finances sont saines, nous attirons de nouvelles populations qui nous permettent de pérenniser nos écoles et nous accueillons de nouvelles entreprises. Notre tissu associatif, culturel et sportif est riche et va pouvoir reprendre avec enthousiasme. L'attention que nous portons à notre environnement est constant, récompensé et de nouveaux beaux projets vont voir le jour pour toujours plus d'amélioration de notre qualité de vie.

Mais tout ceci ne serait pas possible sans vous, qui nous accordez votre confiance et qui aimez tant votre commune !

Alors cette tribune vous est dédiée pour vous dire **MERCI, vous souhaitez un très bon retour à une vie « presque » normale en prenant surtout bien soin de vous et de vos proches.**

Merci de croire en nous, en notre action et en notre dévotion pour la commune et de nous accorder votre confiance.

Toute notre équipe reste mobilisée, pour continuer à poursuivre en ce sens, en mettant toujours au cœur de ses actions, ce qui fait qu'à Marly « on vit bien » !

RETROUVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR LE SITE

<https://www.ensemblepourmarly.fr/>



www.facebook.com/ensemblepourmarly



<https://twitter.com/hory2014>



www.ensemblepourmarly.fr

info@ensemblepourmarly.fr



S'UNIR ET AGIR POUR MARLY

BUDGET 2021 : des dépenses en hausse mais pas de vrais projets

« Pas de surprise... » tel était le titre du journal LE RÉPUBLICAIN LORRAIN suite au conseil consacré au budget marlien.

Le Conseil Municipal, à l'exception des élus d'opposition, a voté le budget du maire, en silence comme anesthésié par son absence d'ambition.

En 2020, il était pratique, pour la majorité, d'expliquer cette absence de véritables projets communaux en raison d'une crise sanitaire qui invitait à la prudence. Cette année il faut constater que les annonces de campagne restent lettre morte. Pour 2021, le projet « phare » du budget d'investissement municipal traite de l'éclairage du stade Delaitre.

Cependant, la majorité municipale n'ignore rien des obligations qui pèsent sur les communes de réduire de façon drastique les dépenses énergétiques de la ville à l'horizon 2030. Il est urgent d'entreprendre un important programme de rénovation du parc immobilier de la commune, compte tenu des longs délais d'instruction et de réalisation de tels projets.

Une nouvelle occasion est manquée alors qu'il est aujourd'hui possible de bénéficier de taux très réduits pour emprunter, de même qu'il est possible d'obtenir des aides à l'investissement dans le cadre du plan de relance initié par l'Etat. Notre ville pourrait concrètement s'engager dans une réelle démarche environnementale au-delà des simples apparences, des beaux discours et des mesures gadgets.

La rénovation du patrimoine communal attendra donc encore quelques temps permettant ainsi à monsieur le maire de « gonfler » un peu plus ses dépenses de fonctionnement. Celles-ci galopent allègrement depuis de nombreuses années et le budget 2021 n'y échappe pas. Il y a de quoi être inquiet car les conséquences sont préoccupantes avec une capacité d'investissement, de plus en plus réduite.



NOUS RESTONS À VOTRE ÉCOUTE

CONTACT

Tél. : 06 63 08 66 56

Mail : christian.nowicki@pourmarly.fr

MARLY AVEC VOUS

Chaque jour, notre groupe continue d'œuvrer pour vous, d'être présent sur le terrain et de manifester en actes les valeurs de solidarité et de participation citoyenne dans une démarche d'écologie politique positive.

Tentons de résumer notre action en 1007 signes espaces compris, maximum imposé par la municipalité :

- le Collectif citoyen a déjà mené à bien plusieurs actions.
- la page Facebook de la "Donnerie de Marly" compte plus de 2000 membres.
- le partenariat avec la majorité a permis des avancées concrètes pour l'environnement.
- notre travail sur la qualité de l'air avec la Tribune séduit Metz Métropole.

Et ce n'est que le début!

A l'heure où nous écrivons ces lignes (30 avril, date imposée), nous ne faisons qu'entrevoir la levée des restrictions, l'ouverture des commerces et des lieux culturels tant attendus.

Nous espérons vous retrouver rapidement à un concert ou au cinéma, en bord de Seille ou à une terrasse pour échanger.

Nous vous souhaitons un très bel été.



C. Moguen

F. Rose

CONTACT

Mail : contact@marly-avec-vous.fr

